

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE - MER

CENTRE D'ADIOPODOUME

Section Sciences Humaines

ETUDE D'UNE EXPERIENCE D' ANIMATION RURALE
EN COTE D'IVOIRE

DEPARTEMENT DU CENTRE - SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI

Jean MICHOTTE

Mars 1967

Nous remercions, Monsieur le Ministre de l'Agriculture d'avoir bien voulu donner son agrément pour la réalisation de cette étude et tous ceux qui nous ont apporté leur aide au cours de nos travaux ; en particulier :

Messieurs

HOIMIAN AGENOR, sous-préfet de Béoumi.

N'ZI KOUAKOU, Directeur des services agricoles du Département du Centre.

BLESSY N'GUESSAN BLAISE, Député.

SALIF KONE, conseiller général.

CLUCHIER, chef de secteur de la C.F.D.T.

JALLADES, chef de zone de la C.I.D.R.

Les volontaires du progrès français et allemands.

Pascal N'GUESSAN KOUAME, notre enquêteur principal.

S O M M A I R E

	page
INTRODUCTION	
<hr/>	
I - Le rôle de la compagnie internationale de développement rural.	4
II - Les relations de la C.I.D.R. avec les différents organismes techniques opérant dans la sous-préfecture de Béoumi	6
III - Les problèmes posés par la mesure des transformations provoquées par l'animation	9
IV - La méthode d'enquête	11

PREMIERE PARTIE

LES TECHNIQUES D'ANIMATION MISES EN OEUVRE PAR LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURALE.

I - Aperçu général sur le cadre socio-économique	16
II - Le choix du type d'animation	18
A - L'animation au niveau du villageois ou la recherche de l'adhésion individuelle	19
B - L'intervention sur le plan global	26
C - Bilan général des stages d'animation au C.F.A.R. de Béoumi.	26

DEUXIEME PARTIE.

LES EFFETS DE L'ANIMATION SUR LES TRANSFORMATIONS DU MILIEU RURAL.

I	-	L'impact de l'animation sur l'agriculture	
A	-	Les caractéristiques de l'exploitation agricole chez les Kode	33
B	-	Les conséquences de l'animation sur le développement agricole.	49
	1	- L'opération coton Allen.	50
	2	- Le regroupement des terres.	55
	3	- La culture attelée.	60
	4	- Les modifications des caractéristiques structurelles de l'exploitation agricole.	69
	5	- La monétarisation de l'économie.	76
	6	- Le problème de l'exode rural .	79
II	-	L'action de l'animation dans le domaine de l'infrastructure.	
A	-	Au niveau de la modernisation de l'habitat.	81
B	-	L'amélioration des voies de communication	88
C	-	L'agrandissement et la construction d'écoles	91
III	-	Les conséquences de l'animation sur le milieu féminin	92
IV	-	Cartes des principales réalisations de l'animation par secteurs d'activités.	96

TROISIEME PARTIE.

ESSAI D'EVALUATION DU COUT DE L'ANIMATION.

I	-	Coût comparé de l'animation et de l'opération coton Allen pour la période 1964 - 1966.	103
II	-	Coût de l'action de la C.I.D.R. et de la C.F.D.T. et valeur de la production cotonnière au cours de la période.	107

CONCLUSION	109
<hr/>	
ANNEXES.	112
<hr/>	
I - Renseignements concernant la culture du coton au service civique.	113-114
II - Evolution de la structure des exploitations des animateurs et des non animateurs en 1965 et 1966.	115
III - Revenu net global et revenu moyen par tête tirés de la culture du coton au cours de la campagne 1965 - 1966.	116

o

o o

G R A P H I Q U E S

Numéros

- 1 Diagramme des différents organismes intervenant dans la sous-préfecture de Béoumi.
- 2 Répartition des animateurs selon l'âge et la fonction dans le village.
- 3 Calendrier agricole et cycle pluviométrique.
- 4 et 5 Cultures pratiquées selon la taille des exploitations en 1965 et 1966.
- 6 Evolution du nombre de planteurs de coton, des surfaces cultivées et de la production entre 1960 et 1967.
- 7 Evolution de la répartition des exploitations par groupe de taille chez les animateurs et les non animateurs entre 1965 et 1966.

C A R T E S

Numéros

- 1 Sous-préfecture de Béoumi.
- 2 Secteur KANSI (entre le Bandama et la Kan).
- 3 Secteur AKAMIAOSSOU et OUAOUASSI (route de Bouaké;
de Botro et de Marabadiassa).
- 4 Secteur Rive droite du Bandama.
- 5 Secteur FARI (route de Sakasso et d'Abouakro).
- 6 Revenu net tiré du coton par village au cours de
la campagne cotonnière 1965 - 1966.

I N T R O D U C T I O N

Cette étude présente les résultats d'une enquête dont l'objectif a été d'apprécier les effets de l'animation sur le développement économique et social de la sous - préfecture de Béoumi dans le département du Centre de la Côte d'Ivoire.

o
o o

La zone observée recouvre approximativement l'ancien canton Kode du pays baoulé. Elle a une superficie de 1 710 kilomètres carrés et se compose de 98 villages représentant neuf groupes territoriaux : AOUNIASSOU, ZODE, FARI, GUIE-VIESSOU, AKAMIOSSOU, OROUFOUE BEOUMI, NIANGBRAN, BANDAMA, OUAN. Sa population est estimée en 1963 à 57 062 habitants.

Avec 33 habitants au kilomètre carré, elle bénéficie d'une densité de population comprise parmi les plus élevées des sous - préfectures de la Côte d'Ivoire. Le nombre moyen d'habitants par village se situe autour de 576, mais il dissimule des disparités profondes car certaines agglomérations ont moins de 100 habitants et d'autres plus de 1 500. Béoumi, le chef lieu compte environ 4 718 habitants (1).

(1) Selon le comptage de la population qui a été effectué par l'Institut d'hygiène au cours de la campagne nationale d'éradication de la variole de 1962-1963. Ce chiffre doit être largement dépassé car la population scolaire de Béoumi est de 2 500, compte tenu bien entendu de l'apport villageois. Actuellement, l'agglomération doit atteindre environ 5 500 habitants.

Le milieu naturel est compartimenté. Il se caractérise par des lanières forestières le long des artères fluviales auxquelles succèdent vers l'Est des savanes plus ou moins arborées. Sur ce fond, se détache la plaine alluviale de Béoumi. La nature des sols et la pluviométrie sont favorables à divers types de culture : igname, café, cacao(1) coton, riz, arachide, maïs, ouré - ouré, tabac, manioc.

o

o o

Avant d'exposer la méthode d'enquête utilisée pour pouvoir appréhender les transformations du milieu rural suscitées par l'animation, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'évolution des activités de la Compagnie Internationale de Développement Rural (C.I.D.R.), depuis son installation dans le département du Centre afin de mieux saisir la portée de ses objectifs et ses rapports avec les autres services d'encadrement au niveau de la sous-préfecture de Béoumi.

o

o o

(1) Il existe très peu de plantations de cacao dans la sous-préfecture. Les principales sont localisées autour de Béoumi, à Bindo, Afotobo, et Assekro. Le prix de vente d'une tonne est fixé à 70 000 francs pour la campagne 1966-1967. Le commerce est entre les mains des Dioulas et des Syro-libanais.

I - LE ROLE DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
RURAL

L'intervention de la C.I.D.R. dans le département du Centre n'est pas récente. Entre 1961, date de son installation et 1966, son action a revêtu différentes formes qu'il est utile de rappeler brièvement.

1 - De 1961 à 1962, avec l'aide du ministère de l'agriculture et de son département chargé de l'enseignement agricole, la C.I.D.R. se préoccupe essentiellement du centre de formation des animateurs ruraux de Bouaké et du village pilote de Bokakouamekro. La tâche qui lui est confiée est la sélection et la formation de paysans capables de déceler les transformations indispensables à l'échelle du village, de s'imprégner des directives des services techniques et de les communiquer aux cultivateurs, de participer à l'organisation et au lancement de certaines opérations.

Au cours des premiers stages qui consistaient en des sessions de six jours étalées d'avril à novembre, l'accent a surtout été placé sur les méthodes culturelles mises au point à la station d'expérimentation agricole de Bouaké et dans les secteurs pilotes. Sur le plan pratique, la réalisation de ce programme s'est heurtée :

- d'une part, au fait que les stagiaires n'étaient pas toujours d'authentiques paysans et étaient souvent indisponibles.

- d'autre part, à l'impossibilité d'appliquer dans des délais assez brefs les solutions proposées.

2 - A partir de 1963, le ministère de l'Agriculture crée la zone de développement rural (Z.O.D.E.R.) dont le but est de procéder au lancement de certaines opérations de modernisation agricole dans des groupes de village grâce à un

encadrement polyvalent et permanent (1). L'originalité de cette nouvelle orientation réside dans la coopération à l'intérieur d'une même organisation des services de vulgarisation et d'animation. La coordination des activités au sein de la Z.O.D.E.R. de Brobo fut confiée au directeur du Centre de formation des animateurs ruraux de la zone par un décret n° 1 226 du 4 avril 1963.

Une action commune devait être conduite en vue du regroupement des terres, de la mise en place de techniques culturales anti-érosives, de la modernisation de l'élevage des bovins, de l'introduction de cultures de rapport et de l'amélioration des cultures vivrières traditionnelles. Cette expérience a été assez concluante sur de nombreux points. Au cours de l'année 1964, le directeur du Centre de formation des animateurs ruraux de Brobo est remplacé par un technicien des travaux agricoles de la Z.O.D.E.R.

3 - Compte tenu des résultats obtenus au cours de cette seconde étape, la C.I.D.R. bénéficiera d'une convention au mois d'août 1964 afin d'étendre son action à d'autres zones du département du Centre. C'est dans le cadre de ce programme que se situent ses interventions dans la sous-préfecture de Béoumi dont il faudra essayer d'apprécier les effets sur le milieu rural.

A ce niveau de l'analyse, il a paru indispensable de mettre l'accent sur les liens qui unissent la C.I.D.R. aux autres services techniques et de montrer les difficultés auxquelles on se heurte quand il s'agit de déterminer les résultats imputables à l'animation.

(1) Etude régionale de Bouaké - 1962 - 1963 - Document n° 6. Expériences actuelles de vulgarisation agricole. La "Z.O.D.E.R.". J.P. TROUCHAUD. O.R.S.T.O.M.

II - LES RELATIONS DE LA C.I.D.R. AVEC LES DIFFERENTS
SERVICES TECHNIQUES OPERANT DANS LA SOUS-PREFECTURE
DE BEOUMI.

Trois types de rapports peuvent être définis d'une manière schématique (voir graphique 1).

1 - Coopération étroite et permanente :

Trois organismes ont été classés dans cette catégorie : la Compagnie Française de Développement des Textiles (C.F.D.T.), les volontaires du progrès français, les volontaires du progrès allemands.

a) La C.I.D.R. et la C.F.D.T. collaborent dans le cadre de la culture du coton sous trois formes :

- consultation réciproque du chef de secteur de la C.F.D.T. et du chef de zone de la C.I.D.R.
- action concertée des conseillers d'animation, des animateurs et des moniteurs de la C.F.D.T. auprès des villageois.

- aide mutuelle à l'occasion des stages de formation d'animateurs.

b) En ce qui concerne, les volontaires du progrès français, la coopération s'effectue dans le domaine de l'habitat et, à un moindre degré, pour la culture attelée qui est une opération relevant de la C.F.D.T.. L'essentiel des relations consiste en l'échange d'informations, la mise au point de programmes d'intervention, l'assistance technique durant les stages de formation spécialisés comme l'habitat ou la culture attelée.

c) Les volontaires du progrès allemands sont encadrés par la C.I.D.R. car leur contrat stipule qu'ils doivent travailler sous la responsabilité d'un organisme technique. Ils s'adonnent essentiellement à l'action

sanitaire et sociale à partir d'un programme plus ou moins élaboré avec le concours de la C.I.D.R.. Ils conservent par ailleurs une grande autonomie dans l'exercice de leur fonction. Le contact avec la C.I.D.R. s'établit essentiellement par le truchement d'un conseiller d'animation qui a été mis à leur disposition.

2 - Coopération irrégulière ou quasi-inexistante.

Ce type de rapport interesse principalement la Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire (S.A.T.M.A.C.I.) et la Compagnie agricole et Industrielle des Tabacs Africains (C.A.I.T.A.) avec lesquelles la C.I.D.R. a des contacts sporadiques au niveau des chefs de zone et des moniteurs.

3 - Absence totale de liaisons.

La C.I.D.R. n'entretient aucune relation avec les Formosans qui se consacrent, en collaboration avec la S.A.T.M.A.C.I., à l'amélioration des techniques culturales du riz inondé. Il faut reconnaître que cette opération est circonscrite à un petit casier rizicole situé dans un bas-fond à la sortie de Béoumi sur la route de Sakasso. En dehors de quelques ouvriers agricoles qui y travaillent, l'expérience n'a pas encore été étendue aux villageois.

En ce qui concerne le Centre d'Activités Rurales du Service Civique, la même observation pourrait être faite. Toutefois, il est nécessaire de mentionner le caractère original de cette institution, confiée à des cadres israéliens dont le but est de donner une formation professionnelle à de jeunes recrues et de faciliter leur installation dans les

villages de la sous-préfecture en leur apportant une assistance matérielle et technique pour la mise en oeuvre de méthodes de culture mécanisée (1).

III - LES PROBLEMES POSES PAR LA MESURE DES TRANSFORMATIONS PROVOQUEES PAR L'ANIMATION.

Il s'agit là d'une question extrêmement délicate à résoudre car il n'est pas toujours possible de dissocier l'action de la C.I.D.R. de celle des autres services d'encadrement. Dans les villages où la C.I.D.R. a suscité l'initiative du paysan sans qu'il y ait conjointement l'intervention d'un organisme technique, cette difficulté peut être aisément surmontée. En revanche, lorsque la C.I.D.R. opère en étroite collaboration avec les services techniques, il est difficile de discerner exactement la portée de son action qui se dissout dans les résultats globaux obtenus.

Ces observations montrent que dans l'évaluation de l'impact de l'animation sur les transformations du milieu rural, il faut éviter autant que possible de s'attacher d'une manière trop dogmatique aux définitions. Il est, certes, exact d'affirmer que l'animation doit avant tout viser à modifier les motivations profondes du paysan de telle sorte qu'il adopte d'une manière délibérée les méthodes nouvelles qui lui sont proposées tandis que l'encadrement technique a pour objet d'assurer leur diffusion, leur mise en place et leur contrôle.

Cependant, sur le terrain, la ligne de démarcation est moins nette car l'effet de démonstration que provoque la réussite d'une opération culturelle peut être considéré

(1) Cette expérience a donné des résultats satisfaisants.
(cf. Annexe 1).

indirectement comme une forme d'animation. Dans la zone étudiée, les illustrations sont nombreuses. Il est évident que les paysans des villages situés sur la route de Bouaké s'imprègnent inconsciemment des procédés de culture moderne mis en oeuvre par le service civique et s'habituent progressivement à la présence du tracteur. Sur un autre plan, ceux des villages qui bordent la route de Sakasso ne resteront pas longtemps indifférents aux pratiques culturelles mises en oeuvre par les Formosans dans les casiers rizicoles.

Inversement, les conseils dispensés par tel ou tel conseiller d'animation ne se distinguent pas toujours de ceux qui sont prodigués par les moniteurs des services techniques.

Un exemple évocateur est fourni par cet extrait du rapport hebdomadaire d'un conseiller d'animation :

"... Je suis allé à M'Babo pour arrêter ceux qui billonnent encore. Je suis passé dans quelques champs de coton et j'ai constaté que certains les nettoient afin de pouvoir billonner. Je leur ai fait remarquer que lorsque les travaux préliminaires ne sont pas réalisés, il n'est pas possible de parvenir à un bon résultat." (M'Babo le 15/8/66).

C'est là un cas précis où il est difficile de distinguer la frontière séparant la compétence du conseiller d'animation de celle du moniteur du service technique.

Toutes ces remarques mettent en relief les obstacles auxquels on se heurte quand il s'agit d'isoler les effets de l'animation de ceux qui résultent de la mise en oeuvre du programme de développement rural dans lequel son action doit normalement s'intégrer.

IV - LA METHODE D'ENQUETE.

1 - Le but recherché étant l'appréhension des modifications structurelles du milieu rural résultant de l'expérience d'animation, au préalable, il a paru nécessaire de procéder :

- d'une part, à une investigation qualitative par interviews des services techniques et des villageois avec l'aide des conseillers d'animation.

- d'autre part, à une enquête exploratoire portant sur 76 exploitations représentant en 1965, 172 champs et 227 parcelles et en 1966, 209 champs et 290 parcelles afin de pouvoir se faire une idée du milieu dans lequel s'insère l'action observée.

Compte tenu du manque d'informations récentes sur les exploitations agricoles du pays KODE, un sondage par choix raisonnés a été effectué à partir des indications fournies par une enquête rapide dans un groupe de villages et par les renseignements obtenus auprès des organismes techniques et dans l'étude régionale de Bouaké de 1962 à 1963. (cf. Le document de base - C. RIPAILLES - Les unités de production. Tome II pages 109 à 131.

- Dans une seconde étape, il a fallu procéder une double investigation :

- Tout d'abord, constituer un échantillon d'animateurs représentatifs : la technique du sondage par choix raisonnés a été utilisée dans la mesure où l'observation devait intéresser des animateurs qui ont sérieusement suivi le stage et qui, au sein de la collectivité villageoise ont accepté de jouer le jeu. Grâce aux interviews réalisés dans les villages et aux renseignements recueillis, un groupe de 47 animateurs répartis dans 21 villages a été retenu. (1)

(1) Le nombre d'animateurs ayant suivi les stages non spécialisés s'élève à 139 répartis entre 31 villages. L'échantillon couvre donc 33,8 % de l'effectif total des animateurs et 31,6 % des villages.

TABLEAU 1 - NOMBRE DE VILLAGES ET D'EXPLOITATIONS OBSERVEES PAR SECTEUR.

Secteurs	Nombre de villages	Nombre d'exploitations
OUAOUASSI (route de Marabadiassa)	7	18
FARI (route de Sekasso)	6	14
FARI (zone d'Abouakro)	7	14
AKAMIAOSSOU (route de Bouaké et de Botro)	5	15
KANSI (autour du Kan)	5	15
TOTAL	30	76

- En second lieu, former un échantillon de paysan qui n'ont pas suivi de stages d'animation. Celui-ci a été subdivisé en deux sous-groupes :

- o le premier comprend 15 chefs d'exploitation choisis à l'intérieur des villages ou il y a des animateurs.

- o le second est composé de 30 chefs d'exploitation localisés dans des villages qui n'ont pas été touchés par les stages d'animation.

o o

Il est évident, que cette méthode présente des inconvénients sur lesquels il n'est point besoin d'insister. Cependant, en l'absence de données statistiques tant sur la région étudiée que sur les animateurs, elle présente l'avantage de fournir des renseignements rapides et précis sur un

échantillon réduit qu'il suffira d'agrandir et d'améliorer dans la perspective de la mise en place d'indicateurs en vue de suivre les transformations structurelles du milieu rural. Tout au moins, elle permet l'économie d'enquêtes trop vastes et difficiles à diriger dont les résultats ne sont généralement pas disponibles à court terme et qui, de ce fait, immobilisent l'action et empêchent d'effectuer les correctifs nécessaires au cours de la réalisation d'un programme.

o

o o

PLAN DE L'ETUDE.

Afin de pouvoir mieux discerner les effets de l'animation sur les transformations du milieu rural, il sera indispensable :

- tout d'abord de se pencher sur les techniques utilisées par la Compagnie Internationale de Développement Rurale pour obtenir l'adhésion du paysan ou du village.

- en second lieu, il faudra tenter d'en dégager l'impact au niveau de l'exploitation agricole et de la collectivité villageoise, dans le domaine de l'infrastructure et en matière sociale car s'il y a modification du comportement et adoption d'idées nouvelles cela doit normalement s'inscrire dans les faits.

- un dernier point, sera enfin consacré à l'approche de l'évaluation du coût de l'expérience d'animation rurale dans la sous-préfecture de Béoumi.

o

o o

Cette étude comportera donc trois points :

I - Les techniques d'animation mises en oeuvre par la C.I.D.R.

II - Les effets de l'animation sur les transformations du milieu rural.

III - Essai d'évaluation du coût de l'animation.

o

o o

PREMIERE PARTIE

LES TECHNIQUES D'ANIMATION MISES EN OEUVRE PAR LA
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

o
o o

Pour bien saisir la portée des méthodes d'animation utilisée par la Compagnie Internationale de Développement Rural et des innovations proposées il est nécessaire, auparavant, de mettre l'accent sur quelques traits spécifiques de la société KODE.

o
o o

I - APERCU GENERAL SUR LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE.

L'animation en pays baoulé, tout au moins chez les Kode de la région de Béoumi est fonction du contexte traditionnel dans lequel l'individualisme et une certaine indépendance occupent une place de plus en plus importante sous l'effet de la segmentation du groupe familial et de l'existence de cultures pérennes comme le café. Pierre et Mona ETIENNE, dans une étude consacrée, à l'organisation sociale des Baoulé soulignent cette transformation de l'Auro au niveau des relations économiques : "Groupe de résidence fondé sur des rapports de parenté, l'Auro est aussi un groupe de fonctionnement économique. Toutefois, de ce point de vue, il constitue en général une unité faiblement solidaire(1). Il en ressort que si l'Auro conserve une certaine importance en tant que cadre explicatif de la structure sociale chez les

(1) Pierre et Mona ETIENNE - L'organisation sociale des Baoulé - Etude régionale de Bouaké - Tome I - Chapitre A. 8. C. E. pages 125 - 159 et 163 - 169.

Baoulé, il ne joue en revanche, aucun rôle déterminant dans l'activité économique qui est essentiellement le fait de la famille nucléaire ou de l'individu isolé à l'intérieur de l'exploitation agricole. Les terres du village sont réparties entre les différents quartiers qui correspondent à un segment de lignage. Le chef de quartier dispose d'un droit éminent sur la portion de terre du lignage. Il assure la liaison entre la terre et le groupe et il a le monopole des pratiques rituelles. En outre, il règle les conflits qui peuvent naître entre les membres du groupe pour l'occupation du sol. Cette fonction est très nette quand il s'agit de la "forêt" propice à l'igname, aux palmiers et au café ; en revanche, elle est plus diffuse en ce qui concerne la "savane" peu fertile et dépourvue de palmiers sur laquelle l'installation ne soulève guère de contestation.

La portion de terre du quartier est divisée en secteurs bien délimités faisant l'objet d'une appropriation individuelle au bénéfice de la famille nucléaire qui l'exploite à son profit sans verser une redevance quelconque au chef de quartier. Néanmoins, ce dernier possède en droit l'usufruit de tous les palmiers situés sur les terres du quartier. Selon les villages, ce privilège est plus ou moins respecté. Il se traduit habituellement par le don d'une journée de récolte de vin de palme (bangui). Mais, en fait, dans la plupart des cas, la famille a l'entière jouissance des palmiers qui poussent sur la terre qu'elle cultive.

Il n'y a pas, à proprement parler, de réserves collectives à l'échelle du village ou du quartier. Celles-ci apparaissent au niveau des secteurs sur lesquels la famille ou l'individu a un droit d'usage. Dans le pays Kode, on peut affirmer que toutes les terres sont appropriées individuellement en dehors de la "savane" qui peut-être utilisée par un membre du groupe et même un étranger si elle se trouve en friche.

Cette tendance très marquée à l'individualisme se manifeste dans d'autres domaines. L'homme qui n'a qu'un champ d'igname et plusieurs épouses attribue une parcelle à chacune d'elle. L'entraide est peu fréquente dans les travaux agricoles ou ménagers (1). Un lopin de terre peut-être défriché collectivement mais la coopération s'arrête là, car à l'issue des travaux chacun exploite personnellement son champ. Les femmes ont leur cuisine séparée et elles ne préparent que les repas de leur mari et de leurs enfants. Il arrive fréquemment qu'un membre de l'Autro se détache du groupe et s'installe avec sa famille dans un campement situé en dehors du village. De leur côté, les enfants ont parfois un petit champ de pois de terre ou de patates dont le fruit de la récolte leur revient intégralement.

II - LE CHOIX DU TYPE D'ANIMATION.

Compte tenu de ces caractères propres à la société Kode auxquels il convient d'ajouter l'affaiblissement progressif de l'autorité des chefs, la Compagnie Internationale de Développement Rural a rapidement perçu qu'il n'était pas possible d'obtenir, dans l'immédiat, l'adhésion collective du village.

Deux modes d'intervention ont du être combinés. La première s'adresse aux cultivateurs pris individuellement ; la seconde à la collectivité villageoise.

A - L'animation au niveau du villageois ou la recherche de l'adhésion individuelle.

Son but est d'amener un groupe de paysans à percevoir la nécessité de transformer le milieu rural par l'adoption

(1) Il n'y a pas chez les KODE de sociétés de classe d'âge et de ce fait, l'entraide entre jeunes et vieux n'est pas pratiquée en dehors de la famille.

de techniques nouvelles et à servir d'exemple aux autres membres du village. Il s'agit donc d'entraîner progressivement tout le groupe à partir de l'action à la base de ces "leaders d'opinion et d'information".

Plusieurs points doivent être analysés :

- le recrutement des animateurs.
- l'organisation et le fonctionnement des stages.
- les thèmes développés.
- le rôle de l'animateur au village.

1) La sélection des animateurs.

Les animateurs sont recrutés parmi les villageois "en fonction de leur dynamisme et de leur volonté de progrès". La coopération comporte trois degrés :

o Une première enquête exploratoire est réalisée par les conseillers d'animation à l'intérieur des villages dans lesquels ils ont effectué un séjour préalable. Après cette prise de contact, une liste de villageois aptes à devenir de futurs animateurs est établie.

o Cette liste est ensuite soumise aux villageois qui apportent les modifications jugées nécessaires. En fait, ce travail est réalisé le plus souvent par le chef de village entouré de ses notables et du comité représentant le parti.

o La dernière étape consiste en l'approbation définitive par les autorités administratives et politiques de la sous-préfecture de la liste proposée.

Au cours de la phase de démarrage ce processus de recrutement s'imposait. Cependant, les conséquences d'une telle option se feront sentir sur la répartition des animateurs selon leur fonction dans le village et leur âge.

La lecture du graphique 2 montre que :

- d'une part les personnalités (chefs de villages et de quartier, notables, membres du Comité) forment 58,3 % des animateurs, contre 28 % pour les cultivateurs sans autre fonction, et 13,7 % pour les femmes.

- d'autre part, 47,5 % des animateurs ont plus de 40 ans, 40,3 % entre 30 et 39 ans, 12,2 % moins de 30 ans.

Il ressort de ces observations que l'animation repose essentiellement sur des individus jouissant d'une fonction d'autorité dans le village et qui pour la plupart appartiennent à une classe d'âge assez élevée. Cette prédominance parmi les animateurs de villageois détenant un pouvoir relatif présente des avantages et des inconvénients. En effet, de même qu'elle peut faciliter l'adoption des innovations proposées, il arrive parfois qu'elle constitue le principal obstacle aux mutations recherchées étant donné que les réformes suscitées vont fréquemment à l'encontre des traditions établies dont les chefs de village ou de quartier et les notables sont les dépositaires et les garants. Il est même apparu dans certains villages, que ces personnalités avaient simplement confisqué l'animation en faisant écran entre celle-ci et les paysans afin de tenter de reconquérir ou d'éviter la dégradation de leur autorité de plus en plus menacée.

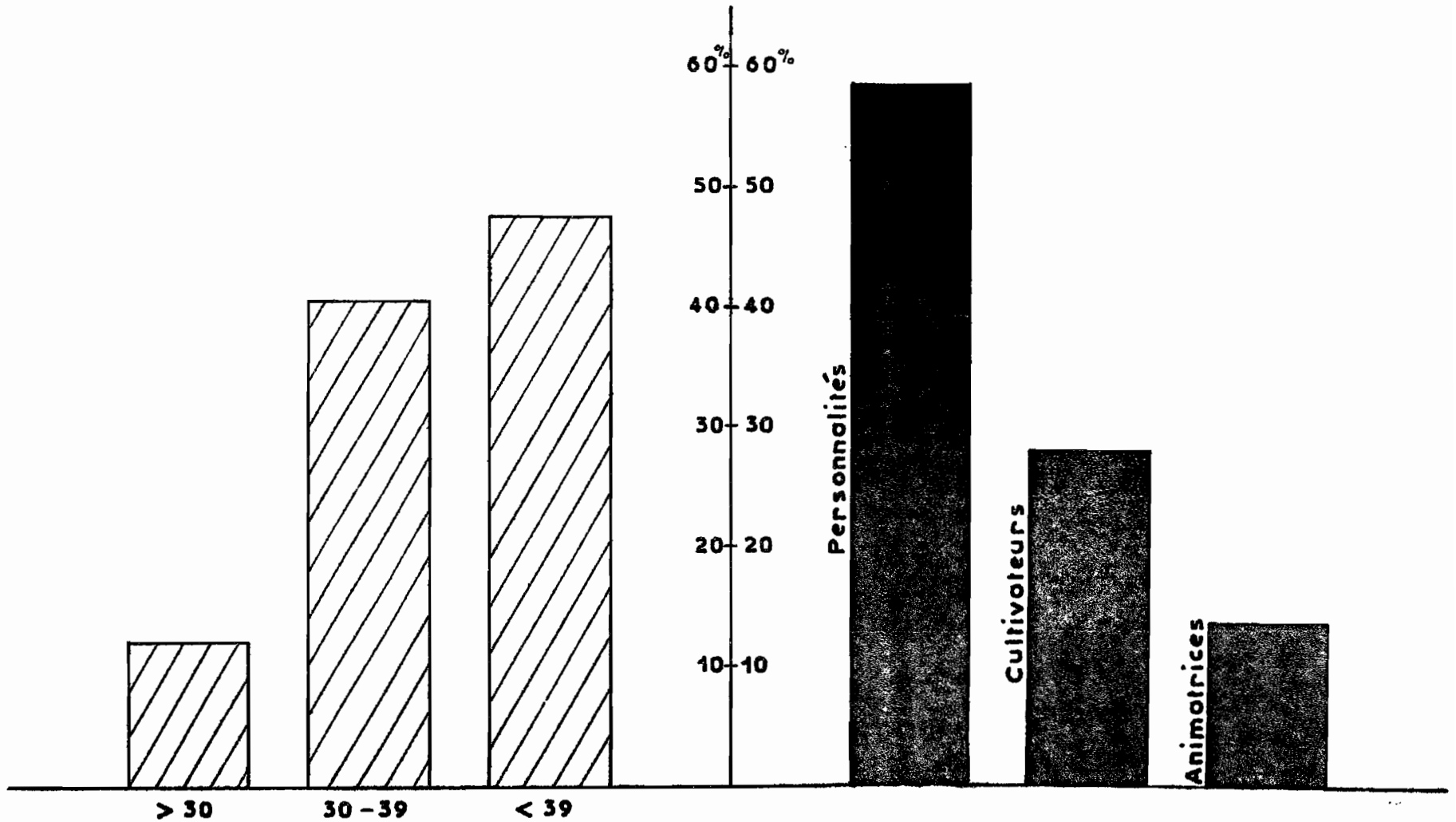
2 - L'organisation des stages.

Elle est étroitement dépendante des contraintes du calendrier agricole (graphique 3) qui ne permet pas de mobiliser les paysans à n'importe quelle période de l'année. En effet, dans le pays Kode, le déroulement des travaux agricoles suit assez fidèlement le cycle pluviométrique. Il peut être divisé en trois périodes :

Graphique 2

Répartition des animateurs
selon l'âge

Répartition des animateurs selon la
fonction dans le village



a) De la première saison des pluies à la petite saison sèche, c'est à dire, de la fin de février à la mi-août, les activités agricoles sont consacrées :

- d'une part, aux semis, à l'entretien et à la récolte des cultures de premier cycle, principalement le maïs, l'arachide, le ouré-ouré qui occupent surtout les femmes de mars à juillet tandis que les hommes s'adonnent au défrichement, au buttage, au bouturage et au tuteurage de l'igname.

- d'autre part, à la mise en terre de juillet à août des cultures de second cycle, principalement le riz et le coton, au défrichement des champs de café, au sarclage des champs d'igname qui retiennent aussi bien les hommes que les femmes.

b) Du début de la seconde saison des pluies qui se situe en septembre jusqu'à la fin du mois de janvier, les activités agricoles sont dominées par les travaux d'entretien et surtout par les récoltes. C'est tout d'abord, en septembre celle de l'igname précoce et le début de la cueillette du café ; puis en octobre - novembre le ramassage du riz, du tabac ; enfin, de décembre à janvier celui de l'igname tardive et du coton.

c) Entre la fin de janvier et le retour des premières pluies en février - mars se localise une période creuse. C'est l'époque de l'harmattan, des premiers feux de brousse et de la chasse.

o o

Ce rapide aperçu du déroulement des activités agricoles montre que les paysans sont occupés plus ou moins intensément durant toute l'année. Ceci est très net depuis l'introduction de la culture du coton dans les exploitations qui n'avaient pas de café. En outre, l'accroissement de la production cotonnière a entraîné un étalement de la commercialisation

en raison des difficultés de stockage qui mobilise les villageois durant une partie de la pause traditionnelle de la saison sèche(1)

Il a fallu tenir compte de toutes ces limitations dans l'organisation des stages et faire en sorte de les situer à des périodes qui conviendraient à la fois aux hommes et aux femmes dont les emplois du temps ne concordent pas toujours compte tenu d'une certaine division du travail au sein des exploitations agricoles.

3 - Le fonctionnement des stages et les thèmes développés.

En dehors du premier stage de formation qui a eu lieu de la fin du mois de novembre au début de décembre et celui de culture attelée qui s'est tenu dans les premiers jours d'avril, tous les autres ont été placés dans les périodes de relative liberté comprise entre janvier et mars.

Six stages d'une durée de huit à quinze jours ont été organisés par la C.I.D.R. au Centre de formation d'animateurs ruraux de Béoumi avec la participation des autorités administratives et politiques, des services techniques et des personnalités de la sous-préfecture et du département. Ils ont intéressé 41 villages et 173 paysans. Leur but était d'inculquer quelques rudiments de formation professionnelle sociale et économique aux futurs animateurs et de les sensibiliser à quelques transformations urgentes indispensables au développement de leur village et de la région.

Les thèmes autour desquels se sont organisés les exposés, les discussions, les travaux pratiques et les visites

(1) Pour la campagne 1966 - 1967, la commercialisation du coton a été étalée de fin décembre à la mi - mars dans la sous-préfecture de Béoumi.

ont été dictés à la C.I.D.R. par le schéma directeur contenu dans la convention portant création des Centres de formation d'animateurs ruraux et par les directives des Services agricoles du département du Centre. Ils portaient sur les points suivants dont les effets sur le développement du milieu rural seront appréciés dans la seconde partie de cette étude :

- regroupement des champs.
- augmentation des superficies de cultures commercialisées comme le coton, le riz, le tabac, le maïs, l'arachide.
- introduction d'un assolement avec jachère artificielle.
- développement de la culture attelée.
- action en faveur de la commercialisation des produits, de la création de sociétés précoopératives, de la modernisation des villages, de l'amélioration de l'infrastructure.
- lutte contre l'exode rural.

4 - Le rôle de l'animateur au village.

Les animateurs ont pour mission de mettre en pratique les idées nouvelles reçues, d'en imprégner progressivement les autres villageois et de les amener à s'organiser pour réaliser des opérations collectives intéressant le village et l'ensemble de la sous-préfecture.

Dans leur tâche, ils sont suivis par un conseiller d'animation qui les aide à régler leurs difficultés en les mettant en contact avec les services techniques ou en provoquant des réunions avec les autres villageois, les chefs de village et de quartier, les membres du Comité en cas de conflit ouvert ou latent. Un rapport hebdomadaire sur l'action des animateurs est théoriquement dressé. Il fait parfois l'objet de discussions en présence du chef de zone de la C.I.D.R., des

conseillers d'animation, et selon le problème évoqué des représentants de l'encadrement technique. Cette confrontation doit normalement permettre de réajuster les méthodes d'intervention et de définir une stratégie adaptée aux diverses situations rencontrées. En pratique, ces principes sont plus ou moins bien respectés.

B - L'intervention sur le plan global.

A coté de cette technique d'animation qui intéresse le paysan pris individuellement, la C.I.D.R. intervient au niveau de la collectivité villageoise par l'intermédiaire des journées rurales. Il s'agit de réunions ou de visites organisées autour d'un thème précis auxquelles tout villageois qui se porte volontaire peut participer. Elles concernent généralement un groupe de villages. Leur objectif est de provoquer une certaine émulation en attirant l'attention des intéressés sur les résultats obtenus dans certains villages, de sensibiliser les esprits à l'utilité de certaines pratiques culturelles avant l'ouverture des travaux agricoles et de rechercher les moyens susceptibles d'aplanir les obstacles psychologiques qui s'opposent à la transmission des thèmes diffusés.

Cette seconde technique d'animation sous - tend la première et est le baromètre qui permet de connaître la réponse du milieu aux innovations proposées.

C - Bilan général des stages d'animation au C.F.A.R. de Béo_umi.

Pour dresser un tableau complet, il convient de distinguer :

- les villages touchés par les stages d'animation générale.

- les villages sans animateur mais contrôlés par un conseiller d'animation.

- les villages qui ont été intéressés par les stages d'animation spécialisés.

Depuis l'ouverture du C.F.A.R. en 1965 jusqu'à la fin de 1966, six stages ont été organisés regroupant 173 paysans répartis dans 43 villages. En tenant compte des villages suivis par un conseiller d'animation, il apparaît que la C.I.D.R. intervient directement ou indirectement dans 51 villages sur 98 que compte la sous-préfecture. (1)

TABLEAU 2 VILLAGES TOUCHES PAR L'ANIMATION ET ETAT DE L'ENCADREMENT AU

NIVEAU DE LA SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI.

1 - Animation générale.

Secteurs	Nbre de villages touchés	Nombre animateurs	Nbre de conseillers d'animation	Nbre de stages
Rte de Bouaké et Rte de Botro (AKAMIAOUSSOU)	7	35	1	1
Autour du KAN (KANSI)	10	36	1	1
Rive droite du BANDAMA (BANDAMA et OUAN)	8	33	1	1
Route de SAKASSO (FARI)	6	35	1	1
TOTAL	31	139	4	4

(1) Depuis sa mise en service en 1965 la C.F.A.R. de Béoumi a été utilisé moins de 50 jours.

2 - Animation spécialisée.

Secteurs	Nbre de villages touchés	Nombre animateurs	Nbre de conseillers d'animation	Nbre de stages
Habitat rte de Marabadiassa OUAOUASSI	6	19	volontaires du progrès français	1
Culture attelée (cf. cartes 4 et 5)	8	15	"	1
TOTAL	14	34		2

3 - Villages suivis par un conseiller d'animation.

Secteurs	Nbre de villages touchés	Nombre animateurs	Nbre de conseillers d'animation	Nbre de stages
Secteur d'ABOUAKRO (FARI)	6	néant	1	néant
Route de Marabadiassa (OUAOUSI)	8	néant	1	néant
TOTAL	14		2	

Il ressort de ce tableau que le nombre moyen d'animateurs par village varie entre 4 et 5 et que chaque conseiller d'animation contrôle 7 à 8 villages.

Si on prend en considération la densité de population, il apparait que les charges qui incombent à un animateur ou à un conseiller d'animation sont très variables suivant les secteurs.

TABLEAU 3 NOMBRE D'HABITANTS PAR CONSEILLER D'ANIMATION ET PAR ANIMATEUR

Secteur	Nbre d'habitants par conseiller d'animation	Nbre d'habitants par animateur
Route de Bouaké et route de Botro (AKAMIAOUSSOU)	5 182	148
Autour du Kan (KANSI)	4 043	112
Rive droite du BANDAMA	4 822	146
Route de Sakasso (FARI)	4 826	138

Ces moyennes voilent l'inégale importance de l'encadrement à l'intérieur des secteurs. En effet, certains villages ont un animateur pour 100 habitants environ (Kongobo, Melebo, Ménankro, Souafoué Dan, Souafé Kan par exemple) et d'autres un animateur pour plus de 200 habitants (Golikro, Afotobo, Diacohou) et parfois 300 comme Assengou et Akendé.

o
o o

Telles sont les remarques générales qui peuvent être faites sur les méthodes d'animation de la C.I.D.R. Il faut, dans une seconde étape, essayer de voir quelles ont été les conséquences des techniques utilisées sur le comportement du paysan Kode et, de ce fait, sur les modifications structurales du milieu rural.

o
o o

DEUXIEME PARTIE

LES EFFETS DE L'ANIMATION SUR LES TRANSFORMATIONS DU MILIEU RURAL

Les principaux objectifs que s'était fixé la C.I.D.R. au cours de 1965 et 1966 et sur lesquels a porté son effort concernaient :

1) le développement agricole grâce au regroupement des terres, à l'amélioration des techniques culturales (assolement, culture en ligne, culture attelée), à l'introduction de cultures de rapport telles que le coton en vue d'accroître le niveau de vie du paysan et de freiner l'exode rural.

2) la réalisation de certains travaux d'infrastructure : construction de maison en dur, d'écoles, d'ouvrages d'art sur les marigots et les rivières afin de désenclaver certains villages et de faciliter la commercialisation des produits.

3) l'hygiène et la propreté des villages, l'éducation des femmes afin de leur montrer la nécessité de filtrer ou de bouillir l'eau et de donner une nourriture plus équilibrée aux enfants.

Il s'agit de voir comment ce programme s'est concrétisé dans les faits en ne perdant pas de vue les difficultés précédemment évoquées auxquelles l'observateur se trouve parfois confronté quand il essaie de dissocier l'action de l'animation de celle de l'encadrement technique.

I - L'IMPACT DE L'ANIMATION SUR L'AGRICULTURE.

Pour se faire une idée des transformations suscitées par l'animation dans ce domaine, il est indispensable de se

créer un cadre de référence en procédant à une étude des traits spécifiques de l'exploitation agricole dans la région de Béoumi. Cette démarche permettra de mieux situer la portée des réformes préconisées par l'animation.

A - Les caractéristiques de l'exploitation agricole chez les KODE.

Il existe, semble-t-il, peu d'exemples dans la région de Béoumi où l'exploitation agricole correspondrait à la famille élargie. Le ménage, c'est-à-dire, le chef de famille et les personnes qui sont à sa charge, s'identifie à l'exploitation agricole composée d'un ou de plusieurs champs portant une ou plusieurs parcelles. Le chef de ménage dirige l'exploitation et la met en valeur seul ou avec l'aide de ceux dont il a la charge. Accessoirement, il fait appel à des manoeuvres et à l'entraide familiale ou villageoise pour des opérations précises et limitées dans le temps comme le défrichement et la récolte.

Quatre points méritent de retenir l'attention :

- L'importance des surfaces cultivées selon la taille des exploitations.
- Les relations entre la taille des exploitations et le nombre de champs ou de parcelles.
- La taille des exploitations selon les cultures pratiquées.
- Un essai de définition de l'exploitation type dans le pays KODE.

L'approche de ces différents problèmes se fonde essentiellement sur un échantillon de 76 exploitations observées d'août à décembre 1966. Seules les cultures du second cycle ou étalées sur deux cycles comme l'igname ont été prises en considération.

1) La répartition des surfaces cultivées selon le groupe de taille des exploitations.

Une distribution rapide des exploitations entre quatre grands groupes de taille a permis de dégager quelques traits marquants :

TABLEAU 4 REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE GROUPE DE TAILLE ET LA SURFACE CULTIVEE.

Groupe de taille (en hectares)			% du nombre total d'exploitation	% de la surface totale cultivée
0	-	1	7,9	2,0
1	-	3	57,9	34,7
3	-	8	27,7	41,6
8	et	+	6,5	21,7
TOTAL			100,0	100,0

o La prédominance numérique des exploitations comprises entre 1 et 3 hectares. Celles-ci représentent 57,9 % de l'effectif total, 34,7 % des surfaces cultivées, 55,2 % des résidents et 53,3 % des actifs. (cf tableau 4).

o L'importance relative des exploitations de 3 à 8 hectares qui disposent de 41,6 % des surfaces cultivées mais de 27,7 % du nombre total d'exploitations.

o L'effectif réduit des exploitations de moins d'un hectare et de plus de huit hectares mais ces dernières englobent 21,7 % des surfaces cultivées.

2) Les relations entre la taille des exploitations et le nombre de champs ou de parcelles.

- Dans le pays KODE, l'exploitation agricole est très morcelée. Le tableau 5 montre que le nombre de champs varie en moyenne entre 2 et 3 et semble faiblement lié à la surface de l'exploitation.

TABLEAU 5 NOMBRE DE CHAMPS ET DE PARCELLES
SELON LA TAILLE DE L'EXPLOITATION

Groupe de taille (en hectares)	1 à 3	1 à 3	3 à 8	8 et +
Nombre de champs / exploitation	2,3	2,8	2,5	3,0
Nombre de parcelles / exploitation	3,0	3,6	4,3	4,4
Nombre de parcelles / nombre de champs	1,2	1,2	1,7	1,4
Surface moyenne des exploitations	0,70	1,80	4,6	10,1
Surface moyenne des champs	0,30	0,60	1,80	3,3
Surface moyenne des parcelles	0,20	0,50	1,0	2,3

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance :

o L'inégale qualité des sols qui conduit le paysan à diviser les risques en choisissant deux ou trois emplacements différents, en particulier pour la culture de l'igname.

o Les impératifs cultureux qui l'obligent à répartir ses champs entre les terres de bas-fond pour le riz, les terres de plateau pour l'igname, les zones forestières pour le café.

o L'attribution d'un champ d'igname à chaque épouse.

- Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 3 à 4. Il croît avec la taille de celle-ci. Cependant, on observe qu'il existe généralement une parcelle par champ. Ceci résulte du fait que seules les cultures du second cycle ont été prises en considération or ce sont celles dont les champs sont nettement individualisés pour les raisons déjà évoquées. Les résultats auraient été différents si les cultures du premier cycle telles que le maïs, le ouré-ouré, l'arachide qui occupent généralement une partie de la sole d'igname de l'année précédente avaient été appréhendées. Il faut, enfin, mentionner que la surface moyenne des parcelles comme celle des champs augmente avec la taille de l'exploitation.

o
o

Sur ce second point, on peut dire que le morcellement de l'exploitation agricole est une conséquence non seulement de l'individualisme de plus en plus accentué de la société KODE mais encore des cultures pratiquées qui nécessitent des sols de qualité différente, et du nombre d'épouses. Il ne semble pas que ce caractère puisse s'expliquer ni par la surcharge démographique car malgré la densité de population actuelle, les réserves de terre sont encore assez abondantes et les paysans s'éloignent rarement du terroir villageois, ni par l'héritage de terres dans les villages voisins.

o

3) La répartition des exploitations selon les cultures pratiquées.

Cette analyse a été réalisée à partir de deux séries de graphiques :

a) la première indique la répartition des cultures pratiquées suivant le nombre d'exploitations et de parcelles par groupe de taille. La partie supérieure des rectangles est proportionnelle à l'importance relative de l'effectif des exploitations de chaque grand groupe de taille, les rectangles sont subdivisés en fonction du nombre de parcelles qu' occupe chaque culture. (graphique 4 et 5).

b) la seconde représente la répartition des cultures selon les surfaces cultivées. La partie supérieure des rectangles est proportionnelle à la surface cultivée par les différents groupes d'exploitation et les rectangles sont subdivisés en fonction de la surface consacrée à chaque cultures. (graphique .).

Leur lecture permet de classer les exploitations en deux catégories dont la plus ou moins grande importance accordée à la culture du café parait tracer les limites :

o Le premier groupe comprend les exploitations de moins de trois hectares. Il est essentiellement orienté vers l'agriculture de subsistance, le coton et cultive très peu de café.

o Le second groupe englobe celles qui ont plus de trois hectares. Il consacre environ 50 % de ses surfaces au café. On note quelques exeptions qui concernent certaines exploitations qui pratiquent la culture attelée et qui ont des champs de coton de plus de trois hectares.

TABLEAU 6

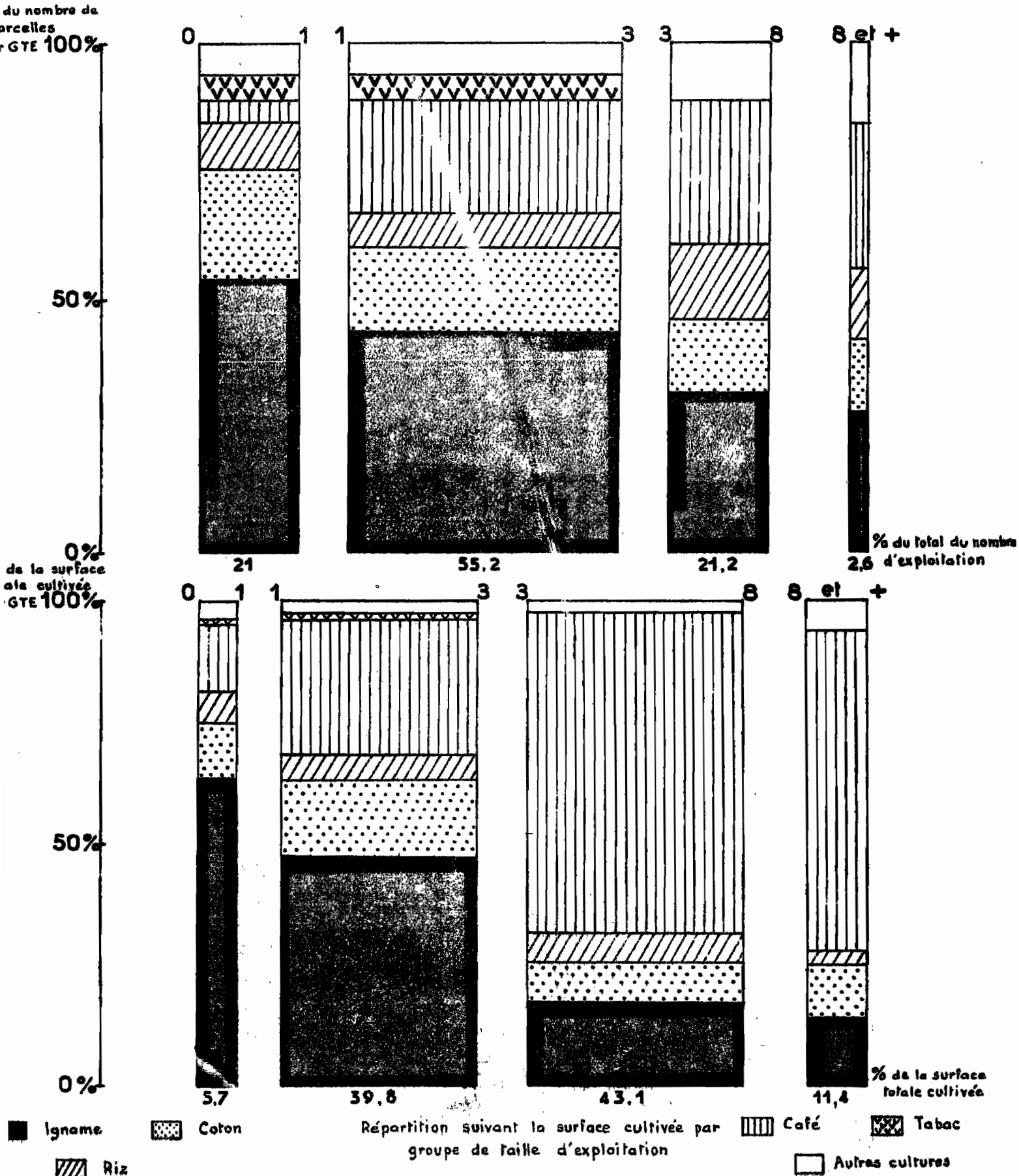
IMPORTANCE RELATIVE DU NOMBRE
DE PARCELLES CONSACRE A CHAQUE CULTURE
PAR GROUPE DE TAILLE

IMPORTANCE RELATIVE DE LA SURFACE
CONSACREE A CHAQUE CULTURE
PAR GROUPE DE TAILLE

Groupe de taille (en hectares)	1 9 6 5							1 9 6 5						
	Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres	TOTAL	Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres	TOTAL
0 à 1	56,2	21,8	9,3	3,2	3,2	6,3	100,0	61,9	12,0	7,3	14,4	0,05	3,9	100,0
1 à 3	45,3	17,7	6,2	21,5	3,1	6,2	100,0	46,0	16,7	4,0	30,0	1,3	2,0	100,0
3 à 8	32,7	13,8	15,5	29,3	-	8,7	100,0	16,9	6,9	6,2	67,3	-	2,7	100,0
8 et +	28,6	14,3	14,3	28,6	-	14,2	100,0	14,4	9,6	2,3	67,5	-	6,2	100,0
	1 9 6 6							1 9 6 6						
0 à 1	38,9	27,8	5,5	11,1	-	16,7	100,0	33,3	38,7	4,2	11,9	-	11,9	100,0
1 à 3	40,9	18,1	15,2	15,1	1,9	8,8	100,0	39,8	24,0	8,0	22,1	0,09	5,2	100,0
3 à 8	31,6	17,7	10,2	24,1	-	16,4	100,0	19,6	16,3	5,0	54,1	-	5,0	100,0
8 et +	22,7	27,3	9,1	22,7	-	18,2	100,0	11,0	19,7	1,1	65,0	-	3,2	100,0

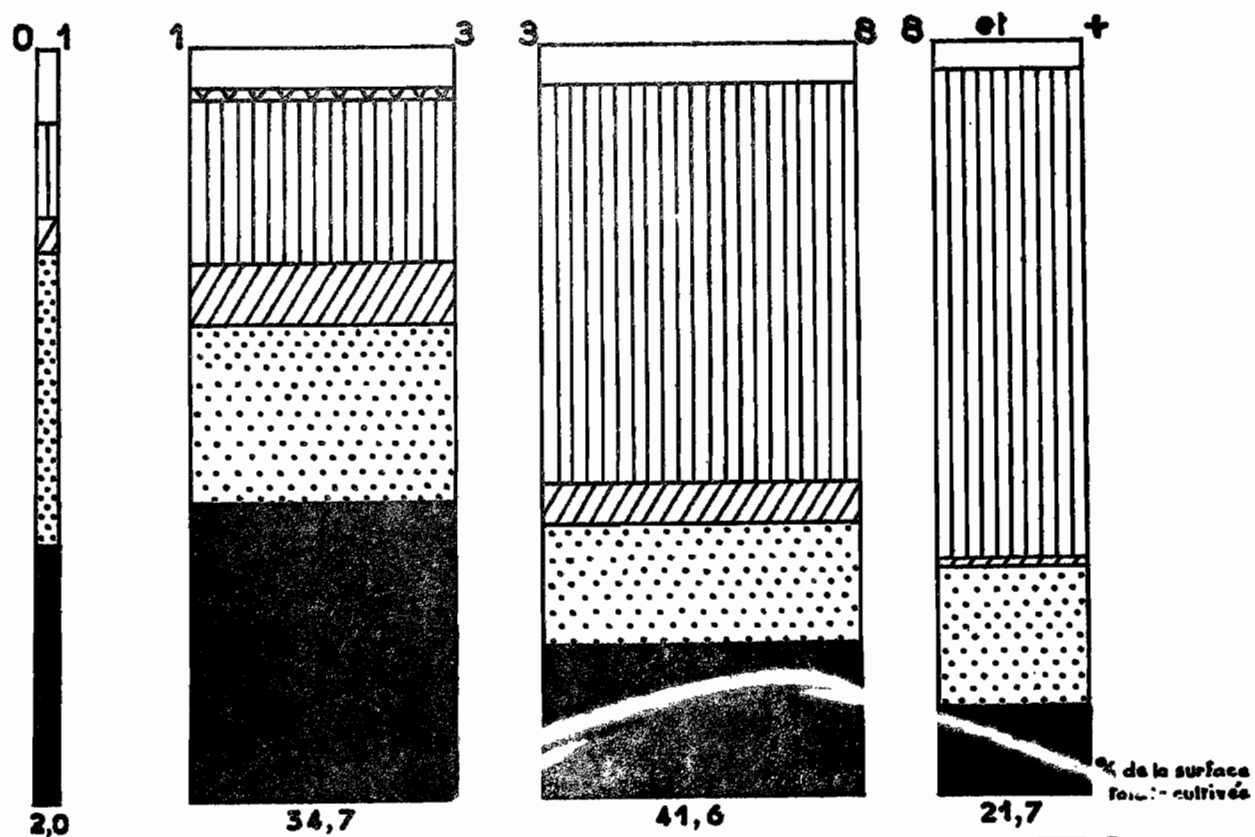
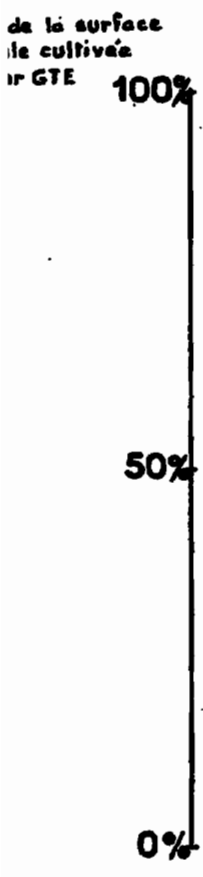
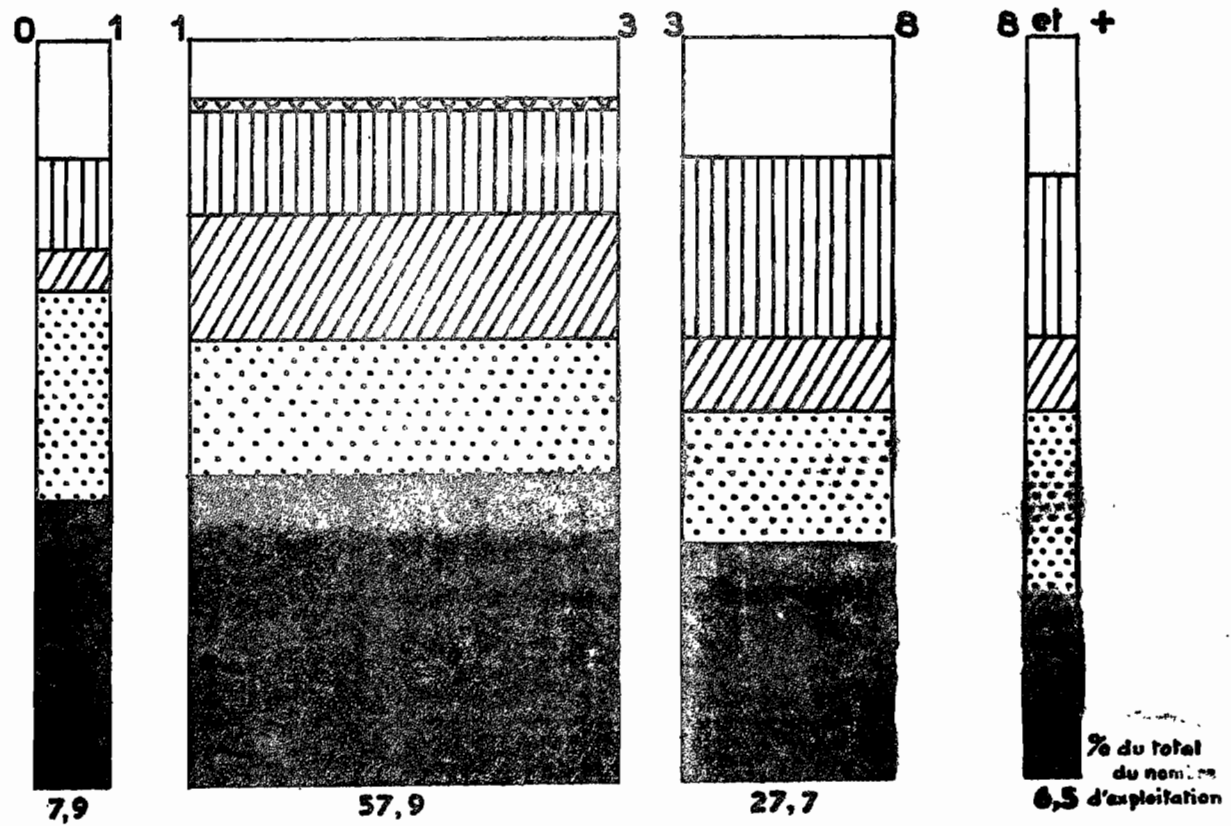
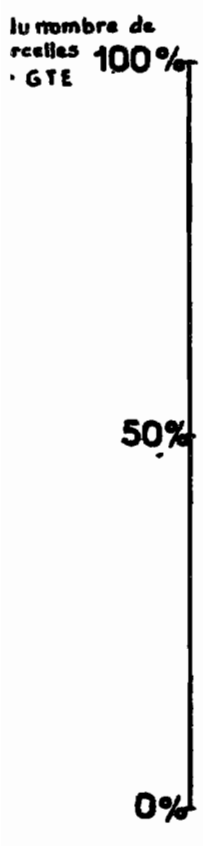
Cultures pratiquées suivant la taille des exploitations

Répartition suivant le nombre d'exploitation
et le nombre de parcelles par groupe de taille d'exploitation



Cultures pratiquées ^{graphique 2} suivant la taille des exploitations

Répartition suivant le nombre d'exploitation
et le nombre de parcelles par groupe de taille d'exploitation



Igname
 Coton
 Riz
 Café
 Tabac
 Autres cultures

Répartition suivant la surface cultivée par groupe de taille d'exploitation.

L'étude de la répartition des surfaces entre les cultures de subsistance et les cultures de rapport démontrent qu'il n'existe pas de spécialisation agricole en pays KODE quelle que soit la taille de l'exploitation. Ceci conduit nécessairement à s'interroger sur les éléments qui seraient susceptibles de caractériser l'exploitation agricole de base dans la zone observée.

4) Essai de définition de l'exploitation type dans le pays KODE.

L'établissement de tableaux de fréquence combinant le groupe de taille des exploitations avec le nombre de résidents, d'actifs et les surfaces cultivées a fourni des indications très intéressantes permettant de définir l'exploitation type.

o Selon cette première méthode, le mode se situant entre 1 et 2 hectares pour la classe de résidents comprise entre 5 et 6 et un nombre d'actifs allant de 3 à 4, l'exploitation type se présenterait ainsi (tableau 7) :

TABLEAU 7 L'EXPLOITATION TYPE SELON LA PREMIERE METHODE.

Surface de l'exploitation (en hectares)	:	$\frac{13,91}{10} = 1,40$ (arrondi)
Nombre de résidents	:	$\frac{54}{10} = 5,4$
Nombre d'actifs	:	$\frac{32}{10} = 3,2$

TABLEAU 8 REPARTITION DE L'EFFECTIF DES EXPLOITATIONS SELON LE GROUPE DE TAILLE D'EXPLOITATION ET LA CLASSE DE NOMBRE DE RESIDENTS

Unité : nombre d'exploitations

Classe de nombre de résidents	1	3	5	7	9	11	15	20	TOTAL
0 1		4	1	1					6
1 2	4	1	10	6	2	1	1		25
2 3	1	3	4	3	4	3	1		19
3 4		2	1	1	1	3			8
4 5		1	2	2					5
5 6			2	1		1			4
6 7						1		1	2
7 8			1		1				2
8 9									
9 10						1	1		2
10 11					1	1			2
11 et +						1			1
TOTAL	5	11	21	14	9	12	3	1	76

TABLEAU 9. REPARTITION DE LA SURFACE CULTIVEE SUIVANT LE GROUPE DE TAILLE D'EXPLOITATION ET LA CLASSE DE NOMBRE DE RESIDENTS

Unité : hectares.

Groupe de taille (en hectares)	Classe de nombre de résidents		1	3	5	7	9	11	15	20	TOTAL
	et	et	2	4	6	8	10	14	20	+	
0	1			3,26	0,42	0,95					4,63
1	2		5,25	1,54	13,91	8,69	3,35	1,07	1,75		35,56
2	3		2,25	7,86	9,85	6,64	8,93	7,15	2,70		45,38
3	4			6,35	3,40	3,38	3,19	9,90			26,22
4	5			4,50	4,05	12,86					21,41
5	6				10,60	5,40		5,30			21,30
6	7							6,85		6,75	13,60
7	8				7,25		7,23				14,48
8	9							9,50	9,14		18,64
9	10										
10	11										
11	et +										
TOTAL			7,50	23,51	49,48	37,92	22,70	39,77	13,59	6,75	202,22

TABLEAU 10 REPARTITION DE L'EFFECTIF DES RESIDENTS SELON LE GROUPE
DE TAILLE DE L'EXPLOITATION ET LA CLASSE DU NOMBRE DE
RESIDENTS

Unité : nombre de résidents

Classe de nombre de résidents	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	14	15	20	20 +	TOTAL
0	1		12		6		7									25
1	2	8	4	54	43	18	14	15								156
2	3	2	12	23	22	37	37	17								150
3	4		7	6	8	9	38									68
4	5		4	10	14											28
5	6			10	8		11									29
6	7						14						22			36
7	8			6		9										15
8	9															
9	10							12	17							29
10	11						9	11								20
11 et +								14								14
TOTAL		10	39	115	102	82	151	49	22							570

TABLEAU 11 REPARTITION DE L'EFFECTIF DES ACTIFS AGRICOLES SELON
LE GROUPE DE TAILLE D'EXPLOITATION ET LA CLASSE DU
NOMBRE DE RESIDENTS

Unité : Nombre d'actifs agricoles

Classe de nombre de résidents	Groupe de taille d'exploitation (en hectares)										TOTAL	
	1 et 2	3 et 4	5 et 6	7 et 8	9 et 10	11 et 14	15 et 20	20 et +				
0	1	2	15									17
1	2	14	35	32	8	9						98
2	3	8	31	23	15	10						87
3	4	2	7	22	8							39
4	5		7	15								22
5	6	2	10									12
6	7				8		12					20
7	8		4	6								10
8	9											
9	10			6	8							14
10	11				7	9						16
11	et +						12					12
TOTAL		28	109	104	54	28	24					347

TABLEAU 13 EVALUATION DES SURFACES OCCUPEES PAR CHAQUE CULTURE

Cultures	Surfaces (en hectares)
Ignames & cultures associées	0,63
Café	0,32
Coton	0,25 (1)
Riz	0,12
Tabac	0,02
Maïs Ouré-Ouré Arachide	0,41 (2)
TOTAL	1,75

En rapprochant ces divers résultats, une esquisse de l'exploitation-type aurait les aspects suivants :

- (1) Le chiffre de 0,25 hectare a été retenu pour le coton au lieu de 0,31 obtenu à partir du tableau compte tenu des informations tirées des statistiques de la C.F.D.T. pour l'ensemble de la sous-préfecture.
- (2) Les enquêtes effectuées auprès des paysans font apparaître les cultures du premier cycle occupent en moyenne les deux tiers de la sole d'igname de l'année précédente.

TABLEAU 14 CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EXPLOITATION-TYPE.

Surface totale de l'exploitation (en hectares)	1,75
Nombre de champs	3
Nombre de parcelles	5
Nombre de résidents	6
Nombre d'actifs	4
Surface moyenne par résident (en hectares)	0,30
Surface moyenne par actif (en hectares)	0,44

Il s'agit là d'un schéma qu'il conviendra de reconsidérer selon que l'exploitant pratique la culture du café et du coton ou seulement l'une d'elle.

Bien qu'imparfaite et ne portant que sur un échantillon réduit d'unités, cette analyse de la structure de l'exploitation agricole apporte certaines informations qui éclaireront utilement la suite de l'étude. Elle permet de dégager quelques aspects spécifiques qui peuvent se résumer ainsi :

o La majeure partie des exploitations en pays Kode ont moins de deux hectares, six résidents et quatre actifs en moyenne.

o La culture du café demeure encore la ligne de démarcation entre les exploitations inférieures à trois hectares et celles qui leur sont supérieures.

o La production agricole est diversifiée. Elle vise essentiellement la satisfaction des besoins du groupe familial et semble s'orienter de plus en plus vers les cultures de rapport depuis l'introduction du coton Allen à côté du café. Il est important de signaler l'importance que revêt le palmier à huile d'où le paysan extrait sa boisson favorite le vin de palme ou bangui.

o L'exploitation est morcelée, trois champs en moyenne et 5 parcelles, en raison de la qualité des sols, des cultures pratiquées et parfois de la polygamie.

o L'élevage est peu développé. Il se limite à quelques poulets, porcs et cabris qui sont principalement utilisés lors des sacrifices et quelquefois commercialisés

o L'outillage est encore rudimentaire. Le paysan travaille surtout avec la daba et la machette.

B - Les conséquences de l'animation sur le développement agricole.

Ayant pour objet de rechercher et de préconiser certaines solutions susceptibles de transformer et d'améliorer les conditions sociales et matérielles de vie du paysan, l'animation rurale s'est préoccupée dans un premier temps de la préparation psychologique des esprits à l'acceptation de la culture du coton, du regroupement des terres, et de la culture attelée. Quelles ont été les résultats et les incidences sur les modifications des structures de production ?

1 - Au niveau de l'opération coton ALLEN.

L'introduction du coton ALLEN dans la sous-préfecture de Béoumi est antérieure à l'action de la C.I.D.R. Ce n'est qu'à partir de 1965, date à laquelle s'organisent les premiers stages d'animation, qu'une propagande systématique en faveur du coton sera engagée en collaboration avec la C.F.D.T. afin d'accélérer la diffusion de cette culture.

Sur un plan global, les statistiques de la production cotonnière traduisent une réussite incontestable puisque les surfaces cultivées ont triplé entre 1965 et 1966 et que le nombre de planteurs a plus que doublé . (tableau 15)

TABLEAU 15 EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES ET DU NOMBRE DE PLANTEURS

ENTRE 1 965 ET 1 966

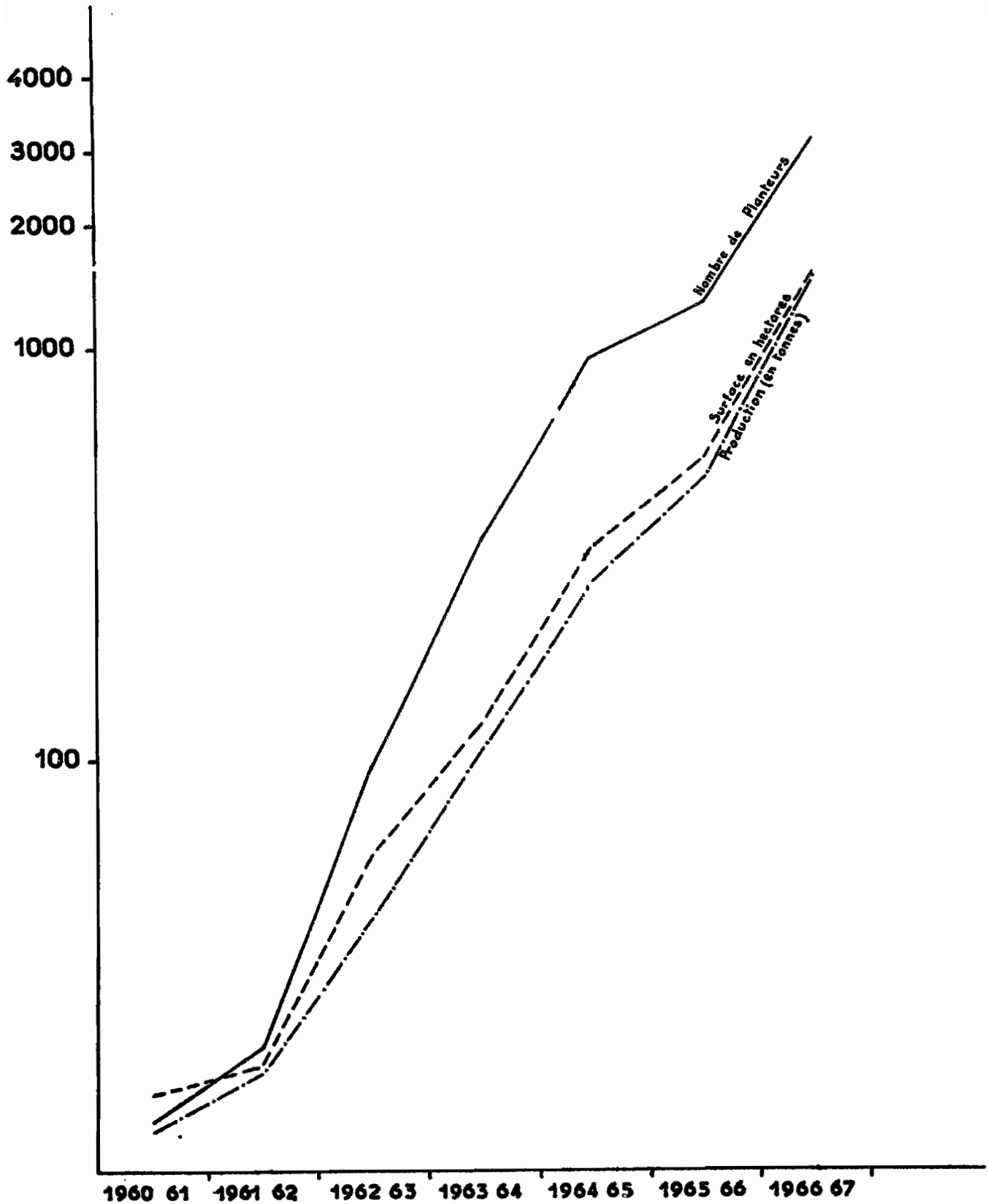
Campagne cotonnière	Surfaces cultivées en hectares	Nombre de planteurs
1965 - 1966	524	1 265
1966 - 1967	1 508	3 105

Il convient de dégager le rôle de l'animation avec toutes les réserves qui ont déjà été faites :

- d'une part, en distinguant les villages animés de ceux qui ne l'ont pas été.

- d'autre part, en appréciant la croissance de la production cotonnière à partir d'un échantillon composé d'animateurs et de non animateurs.

Graphique 6
Evolution du nombre de planteurs de coton, des
surfaces cultivées et de la production
entre 1960 et 1967



a) Etude comparée de l'évolution des surfaces cultivées par les villages animés et par ceux qui ne sont pas encadrés par la C.I.D.R. (Tableau 16)

o Le premier groupe comprend tous les villages qui ont des animateurs ou qui sont suivis par un conseil ler d'animation.

o Le second groupe est composé des villages dans lesquels la C.F.D.T. intervient sans l'aide de la C.I.D.R.

TABLEAU 16 EVOLUTION COMPAREE DES SURFACES CULTIVEES ET DU NOMBRE DE PLANTEURS DANS LES VILLAGES ANIMES ET NON ANIMES ENTRE 1 965 et 1 966

	VILLAGES ANIMES			VILLAGES NON ANIMES.		
	1965 - 1966	1966 - 1967	Accrois- sement relatif en %	1965 - 1966	1966 - 1967	Accrois- sement relatif en %
Surfaces cultivées (en hectares)	279,75	671,0	139,8	158,75	447,50	181,2
Nombre de planteurs	689	1 971	186,0	431	1 045	142,5

N.B. Non compris, le Service Civique, Béoumi ville et quelques hameaux de culture.

Dans les deux cas, les surfaces cultivées comme le nombre de planteurs ont largement doublé. Cependant le rythme d'accroissement du nombre de planteurs est plus rapide dans les villages animés alors que celui des surfaces cultivées l'emportent dans les villages qui ne le sont pas.

Si on établit la même classification pour la zone située sur la rive droite du Bandama où la Compagnie Internationale de Développement rural a eu une action intensive le même phénomène est observé (tableau 17)

TABLEAU 17 EVOLUTION COMPAREE DES SURFACES CULTIVEES ET DU NOMBRE DE PLANTEURS DANS LES VILLAGES SITUES SUR LA RIVE DROITE DU BANDAMA ENTRE 1965 ET 1966

	VILLAGES ANIMES			VILLAGES NON ANIMES		
	1965 - 1966	1966 - 1967	Accroissement relatif en %	1965 - 1966	1966 - 1967	Accroissement relatif en %
Surfaces cultivées (en hectares)	58,25	244,25	319,0	55,5	238,0	329,0
Nombre de planteurs	104	457	339,0	126	455	261,0

Il résulte de cette première appréciation que l'animation aurait contribué à augmenter le nombre d'adhésions à la culture du coton.

b) Accroissement des surfaces cultivées par les animateurs et Les non animateurs.

Dans 92 exploitations dirigées par 47 animateurs et 45 non animateurs, les surfaces consacrées au coton ont évolué de la manière suivante entre 1965 et 1966 :

TABLEAU 19 EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES PAR UN GROUPE D'ANIMATEURS
ET DE NON-ANIMATEURS ENTRE 1965 et 1966

	1965 - 1966	1966 - 1967	Accroissement relatif en %
	Surfaces cultivées (en hectares)	Surfaces cultivées (en hectares)	
Animateurs	15,75	43,50	176,2
Non animateurs	12,45	26,46	112,4

D'après ce tableau, les surfaces occupées par le coton ont quasiment triplé chez les animateurs et ont à peine doublé dans l'autre groupe. Il semble que le taux d'accroissement aurait été sensiblement voisin si les exploitants pratiquant la culture attelée n'avaient pas été incorporés dans le premier groupe.

o

o o

Ces remarques ne doivent pas permettre de conclure à l'inefficacité de l'animation étant donné les résultats obtenus dans certaines zones sans sa collaboration. Elles doivent être complétées et éclairées par d'autres données. En effet, sur près de 80 villages qui cultivent le coton, 51 ont des animateurs ou sont suivis par des conseillers d'animation soit environ 70 % de l'effectif total et 50 % des villages de la sous-préfecture. Cela démontre que l'animation a joué un rôle de premier ordre dans la répartition de la culture du coton à l'intérieur de la zone. Sans son aide, la C.F.D.T. aurait, certes, atteint ses objectifs mais le nombre de villages intéressés aurait été moins important.

Il faut aussi tenir compte du fait que l'animation s'est surtout concentrée sur des villages enclavés, retirés ou réputés difficiles. Les obstacles et les réticences qu'elle a dû surmonter expliquent le caractère moins spectaculaire de l'expansion cotonnière dans ceux-ci.

o

o o

La rapide croissance de la production cotonnière dans la sous-préfecture de Béoumi est une illustration des conséquences bénéfiques que peut avoir l'animation quand elle agit en étroite collaboration avec un service technique. Cependant, il ne faut pas pour autant, minimiser dans le cas précis de la culture du coton, l'influence qu'a sur la motivation du paysan, l'assurance qui lui est donnée d'écouler sa production à un prix garanti et à une date fixe dès lors que les impératifs cultureux prescrits par l'encadrement technique sont respectés.

2 - Le regroupement des terres.

C'est un des points essentiels du programme confié à l'animation. Les avantages sont évidents. Le regroupement des terres doit faciliter la tâche des services d'encadrement, l'introduction d'un assolement plus rationnel dans le système cultural, la lutte contre l'érosion, la création d'un réseau de pistes plus fonctionnel pour la commercialisation des produits.

a) En ce qui concerne le coton, les informations recueillies pour la campagne 1966-67 ont permis de dénombrer, non compris le service civique, 97 regroupements représentant 584 planteurs et 315 hectares. Les chiffres traduisent un progrès appréciable par rapport à la précédente où l'on comptait 286 hectares regroupés y compris le Service civique qui, cette année cultive, à lui seul, 236 hectares.

TABLEAU 20 CARACTERISTIQUES DES REGROUPEMENTS PAR SECTEUR

SECTEURS	CAMPAGNE 1966 - 1967				
	Nombre de regroupements	Nombre de planteurs	Surfaces regroupées (en hect.)	Surface moyenne regroupement	(en hectares) planteur
Rive droite du Bandama	60	422	243,5	4,05	0,57
Secteur d'Abouakro.	15	76	35,0	2,33	0,46
Rte de Bouaké	12	54	20,5	1,71	0,38
Autour de Kan	6	20	9,5	1,58	0,47
Rte de Sakasso	4	12	6,5	1,63	0,54
TOTAL	97	584	315,0	3,25	0,54
Service civique	10	105	236,0	23,60	2,25

La lecture de ce tableau montre que les surfaces moyennes par regroupement sont encore faibles puisqu'elles ont généralement moins de deux hectares, et ne dépassent rarement quatre hectares. La contribution de chaque planteur est de l'ordre de 0,50 hectare.

Les regroupements les plus importants sont localisés sur la rive droite du Bandama où la C.I.D.R. intervient dans dix villages sur seize qui cultivent le coton. On

remarque, néanmoins, que les résultats les plus intéressants ont été enregistrés dans des villages non touchés par l'animation (tableau 21)

TABLEAU 21 IMPORTANCE DES REGROUPEMENTS DANS UN GROUPE DE VILLAGES NON ANIMES SITUES SUR LA RIVE DROITE DU BANDAMA

Villages non animés	Surfaces regroupées (en hectares)	Surface moyenne par regroupement (en hectares)
AGBAOU	26,0	5,20
BOUREBO	26,0	5,20
TOTOKRO	12,0	12,0
GROBONOU DAN	56,25	14,2

Une mention spéciale doit être faite du village protestant de Grobonoudan qui totalise 25 % des surfaces regroupées sur la rive droite du Bandama et dans lequel les paysans n'ont reçu que l'assistance de la C.F.D.T. Ses premiers contacts suivis avec la C.I.D.R. ne remontent qu'à la fin de 1966. Il existe là un début d'aménagement collectif du terroir villageois librement consenti qui mériterait d'être analysé en profondeur afin d'en tirer les enseignements susceptibles d'être mis en pratique dans les autres villages de la sous-préfecture.

Mis à part, ces quatre villages, l'ensemble des regroupements réalisés est imputable à l'action de l'animation. Toutefois, il faut aussi faire une place aux diverses

contraintes utilisées par la C.F.D.T. telles que le choix des sols, la délimitation exacte des champs avec les carrés de 0,25 ares de côté, la nécessité de rapprocher les cultures des pistes et des routes pour les rendre accessibles à l'encadrement et à la commercialisation qui jouent un rôle déterminant dans la réalisation des regroupements. Toutefois, le bilan est encore modeste car ceux-ci sans le service civique ne représentent que 25 % des surfaces totales cultivées et 19,4 % de l'ensemble des planteurs.

b) Pour ce qui est de la culture de l'igname, la propagande pour le regroupement des terres a jusqu'à présent échoué. Sur toute la sous-préfecture, 13 regroupements ont été recensés. Ils représentent 123 planteurs et une surface de 30 hectares soit 2,50 hectares par regroupement, 0,25 hectares par planteur, et 0,04 % des superficies totales occupées par l'igname.(1)

Dans ce domaine l'animation s'est heurtée à de nombreuses difficultés qu'il n'est pas toujours facile de hiérarchiser. Les plus notables qui ressortent de l'enquête sur ce point précis semblent être celles-ci :

o Le paysan considère qu'il détient la technique de la culture de l'igname de ses ancêtres et qu'elle lui a toujours permis de faire des récoltes suffisantes pour nourrir sa famille. De ce fait, il éprouve une grande méfiance vis-à-vis des conseillers. Il prétend connaître les terres qui sont propices à la culture de l'igname et il ne voit pas l'utilité de s'adresser à quiconque à ce sujet. Cette conviction profonde et généralement fondée est difficilement déracinable malgré les excellents rendements obtenus pour le coton sur des sols prospectés par l'encadrement technique.

(1) Ce sont généralement des regroupements de complaisance réalisés en savanes c'est à dire des sols pauvres.

o L'igname occupe habituellement des terres sur lesquelles ou au voisinage desquelles les palmiers abondent. Pour le paysan KODE, c'est une plante sacro-sainte d'où il extrait un vin très apprécié, le bangui, qui lui assure des satisfactions personnelles et un revenu non négligeable (1). C'est là un obstacle majeur au regroupement des terres pour la culture de l'igname dont il faut tenir compte.

Les palmiers sont la propriété du chef de quartier. Les familles nucléaires n'en ont que la jouissance sous réserve de remettre une journée de récolte de bangui à celui-ci. Tout regroupement suppose donc un double accord :

- En premier lieu celui des chefs d'exploitation qui désirent s'unir.

- En second lieu, celui du chef de quartier au cas où se pose le problème des droits d'usage des palmiers sur les terres regroupées et leur suppression si cela est indispensable à l'aménagement du sol.

Le paysan refuse la plupart du temps de venir s'installer sur les terres d'une autre famille même au niveau d'un même quartier. Il prétend qu'en travaillant sur la terre d'un autre, il favorise la croissance de palmiers qui ne lui rapporteront rien.

Tous ces faits expliquent les déboires qu'a connus l'animation sur ce point de son programme. Ces difficultés ont été surmontées dans le cas du coton, car la majeure partie des champs sont localisés sur des savanes claires ou sur d'anciennes soles d'igname dont les palmiers ont déjà été saignés.

(1) Notons qu'en période de soudure, le bangui est fortement consommé par les hommes, car il coupe l'appétit et permet de laisser une plus grande partie des produits vivriers aux femmes et aux enfants.

o A coté de ces facteurs qui paraissent essentiels, il faut aussi rappeler le rôle joué par la polygamie dans la dispersion des champs d'igname, la méfiance réciproque, la peur du vol et la division des risques compte - tenu de l'inégale qualité des sols.

c) Au niveau des autres cultures, aucun regroupement notable n'a été enregistré. Cependant, il faut mentionner l'existence :

- d'une part de quelques pépinières collectives pour le tabac (carte 3).

- d'autre part, des regroupements pour la culture du riz dans les bas-fonds situés autour des villages de MENANKRO, DEMAKRO, KOUBEBODAN qui ont été constitués sous l'effet des facteurs naturels beaucoup plus que sous l'impulsion de l'animation (1).

3 - La culture attelée.

La C.I.D.R., avec le concours de la C.F.D.T. et des volontaires du progrès français, a organisé un stage de culture attelée qui a donné des résultats satisfaisants puisque sur quinze stagiaires représentant huit villages, treize ont acheté des paires de boeufs avec les accessoires. Le financement de l'opération a été entièrement pris en charge par la C.F.D.T.

Cette expérience a contribué à infirmer une opinion couramment répandue selon laquelle le paysan

(1) Le bas-fond de MENANKRO est estimé à environ 12 hectares.

KODE craint les boeufs et sera toujours hostile à la culture attelée. Dans les neuf exploitations visitées le paysan place lui-même les jougs et dirige les bêtes pendant les travaux (1).

Pour bien percevoir l'intérêt que présente la culture attelée dans le cadre actuel de l'exploitation agricole chez les KODE, il est nécessaire de déterminer le revenu qu'elle procure au paysan par rapport à la culture manuelle en prenant le coton comme base de référence car jusqu'à présent, l'attelage n'a été utilisé que pour cette culture. Les comptes d'exploitation sommaires qui seront dressés, tiendront compte obligatoirement des conditions objectives présentes dans lesquelles cette technique de production est mise en oeuvre. Les données seraient totalement différentes si une rotation des cultures était pratiquée.

a) Méthode d'élaboration des comptes d'exploitations.

- Les dépenses d'exploitation se décomposent ainsi d'une manière simplifiée :

o Les charges d'amortissement.

- Une paire de boeufs dressés dont le prix de revient se situe autour de 50 000 francs C.F.A. est utilisable pendant cinq ans environ et la perte à la revente est de l'ordre de 10 %. L'amortissement annuel est donc de 1 000 francs C.F.A.

(1) Quatre paires ont été remises à la C.F.D.T. dans le mois qui a suivi le stage. Une enquête effectuée auprès des détaillants a montré que des raisons indépendantes de leur volonté les avaient contraints à le faire.

- Le matériel comprenant la charrue, le petit et le grand joug, la houe, la charrette et les accessoires divers est évalué à 40 000 francs d'après les informations recueillies sur les fiches remises au paysan par la C.F.D.T. Compte-tenu des difficultés d'entretien, il faut envisager un amortissement sur cinq ans soit 3 000 francs C.F.A.

o Assurances et soins.

Ce poste a été estimé à 4 200 francs C.F.A. selon des indications fournies par diverses études.

o Les charges de culture.

- Les semences étant fournies par la C.F.D.T. seuls les engrais et pesticides seront pris en compte. Leur coût est estimé à 5 000 francs C.F.A. pour un hectare.

- Bien qu'il soit très discutable d'imputer un salaire à un entrepreneur individuel qui apparaîtrait dans les dépenses d'exploitation, cette hypothèse a été retenue dans une première démarche à titre de comparaison. A cet effet, il a fallu répartir les temps de travaux entre les opérations qui sont effectuées avec l'attelage et celles qui se font manuellement.

Dans le cas de la culture attelée, les salaires non compris le défrichement seront égaux à :

$$150 \text{ Francs C.F.A.} \times 70 = 10\,500 \text{ francs C.F.A.}$$

Pour ce qui est de la culture manuelle, la norme de 115 journées de travail non compris le défrichement est communément admise. Les salaires imputables seront de :

$$150 \text{ francs C.F.A.} \times 115 = 10\,500 \text{ francs C.F.A.}$$

TABLEAU 22 TAUX D'UTILISATION DE L'ATTELAGE ET NOMBRE DE JOURNEES DE TRAVAIL MANUEL DANS LE CADRE DE LA CULTURE ATTELEE.

1 -Nombre de journées de travail avec l'attelage	
Labour - Billonnage	14
Sarclage	6
TOTAL	20

2 -Nombre de journées de travail sans attelage	
Défrichement	25 (1)
Semis - Démariage	14
Traitements	6
Récolte	30
TOTAL	75
TOTAL (1 + 2)^c	95

(1) Prière de se référer aux explications concernant les charges de défrichement

o Les charges de défrichement.

Le défrichement complet d'un hectare en savanes arborées peut occuper un homme seul pendant près de 100 jours soit un coût :

$$150 \text{ francs C.F.A.} \times 100 = 15\ 000 \text{ francs C.F.A.}$$

Etant donné que la terre défrichée porte dans les conditions actuelles quatre cultures, l'amortissement à l'hectare sera de 3 8'0 francs environ c'est à dire le prix de revient de 25 journées de travail.

- Les recettes d'exploita-
tion correspondent à la valeur de la production sur la base d'un rendement théorique d'une tonne à l'hectare et de 33,50 francs C.F.A. le kilogramme soit 33 500 francs C.F.A. (1)

o

o o

Le revenu net d'exploitation sera donc calculé selon les deux hypothèses suivantes :

- 1 - Salaires incorporés dans les dépenses.
- 2 - Salaires non incorporés dans les dépenses.

Dans l'hypothèse de la mise en culture d'un hectare supplémentaire, il convient d'ajouter selon le cas :

- d'une part les charges de cultures telles que l'achat d'engrais et les salaires.
- d'autre part, le coût du défrichement.

(1) La moyenne de la sous-préfecture s'établit autour de cette grandeur.

TABLEAU 23 COMPTE D'EXPLOITATION COMPARE D'UN HECTARE DE COTON ALLEN
EN CULTURE MANUELLE ET EN CULTURE ATTELEE.

	POSTES	Culture attelée	Culture manuelle
1 HECTARE HYPOTHEE	A - <u>Dépenses (en frs C.F.A.)</u>		
	1 Charges d'amortissement		
	Attelage { Boeufs : 1 000 frs CFA Matériel 8 000 frs CFA	9 000	
	2 Assurance et soins	4 200	
	3 Charges de culture		
	Salaires { Attelages 70 j. Manuelle 115 j. à 150	10 500	17 250
	Engrais et traitements	5 000	5 000
	4 Défrichement	3 800	3 800
	TOTAL	32 500	26 050
	B - <u>Recettes</u>		
33,50 frs CFA x 1 000 kgs	33 500	33 500	
C - <u>Revenu Net (en frs CFA)</u>			
Hypothèse I: Salaires imputés	1 000	17 450	
Hypothèse II: Salaires non imputés	15 300	28 500	
D - <u>Valorisation de la journée de travail (en francs CFA)</u>	Base 95 jrs.	Base 140 jrs	
Hypothèse I: Id.	10,52	53,20	
hypothèse II: Id.	161,0	203,6	

TABLEAU 24

REVENU NET ET VALORISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL
SELON DIFFERENTES HYPOTHESES DANS LE CADRE DE LA
CULTURE MANUELLE ET DE LA CULTURE ATTELEE

POSTES	Culture attelée			Culture manuelle		
	2 hect.	3 hect.	4 hect.	2 hect.	3 hect.	4 hect.
Revenu net (CFA)						
Hypothèse I	15 200	29 400	43 600	14 900	22 350	29 800
Hypothèse II	43 800	72 300	99 800	57 000	85 500	114 000
Valorisation de la journée de travail (CFA)						
Hypothèse I	80,0	103,1	114,7	53,2	53,2	53,2
Hypothèse II	230,0	253,1	264,7	203,2	203,2	203,2

b) L'analyse de ces comptes d'exploitation sommaires montre que :

- la culture attelée est rentable au dessus de deux hectares dans la mesure où elle valorise davantage la journée de travail. Si les surfaces cultivées sont inférieures le paysan a avantage à pratiquer la culture manuelle. Sur les neuf exploitants qui disposent actuellement d'un attelage, sept ont des champs de coton compris entre 2 et 4,25 hectares (tableau 25)

TABLEAU 25 EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS PRATIQUANT LA CULTURE

ATTELEE ENTRE 1965 ET 1966

Groupe de taille en hect.	1 9 6 5								1 9 6 6							
	Nbr. expl	Surf hect	Surf. consacrées à chaque culture						Nbr. expl	Surf hect	Surf. consacrées à chaque culture					
			Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres			Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres
0 à 0,99	2	1,25							-							
1 à 2,99	5	9,32							3							
3 à 7,99	2	12,50							4							
8 et +	-	-							2							
TOTAL	9	23,07	3,97	6,25	1,35	11,25	0,25	-	9	40,45	4,28	21,75	0,69	12,75	-	0,98

- la culture attelée permet au paysan d'économiser des journées de travail qui peuvent être utilisées à l'extension des surfaces cultivées ou à d'autres activités. Il est, en effet, difficile de cultiver plus de deux hectares de coton avec quatre actifs. Au delà, il faudrait, dans le cadre de la culture manuelle, faire appel à la main d'oeuvre salariée dont le coût rendrait l'opération peu rentable. La culture attelée présente l'intérêt de procurer au paysan un revenu monétaire plus substantiel tout en diminuant l'effort consenti. Il convient d'ajouter qu'un attelage est capable de travailler cinq hectares. Il existe donc, dans les neuf exploitations observées, une marge qui pourrait être efficacement employée au profit des autres cultures ou d'activités annexes comme le transport des produits et du bois.

o

o o

L'expérience de culture attelée dans la sous-préfecture de Béoumi est encore limitée mais techniquement elle n'a pas abouti à un échec. Elle a rencontré des obstacles qui ne sont pas imputables au paysan telles que les épidémies de pastorelose, de péripneumonie et de tripanosomiase que la lenteur des services vétérinaires n'a pas permis de juguler à temps. En effet, les vaccinations ont été entreprises quand les premières bêtes agonisaient. Les incidences sur les travaux champêtres ont été faiblement ressenties car la préparation du sol et les premiers sarclages étaient achévés. Le problème du remplacement des bêtes perdues se pose. Il n'y a que deux solutions possibles. Ou bien, l'arrêt de l'opération et corrélativement l'extinction des dettes contractées ; ou bien, la reconstitution gratuite de l'attelage. Cette seconde voie devrait prévaloir sous peine de perdre définitivement la confiance du paysan et de léguer une lourde hypothèque aux services chargés de l'animation et de l'encadrement technique. Cet essai ne doit pas être abandonné pour une double raison :

- d'une part, il . peut être une étape concluante dans la mise en place d'un système de rotation des cultures. Les travaux importants de défrichement et surtout de dessouchage qu'exige l'utilisation de l'attelage permettront de mieux faire comprendre au paysan la nécessité de fixer les cultures et de garder aux anciens champs leur potentiel de fertilité.

- d'autre part, il peut faciliter l'introduction progressive de la culture mécanisée en suscitant des regroupements de terre plus conséquents sur lesquels il serait possible de procéder, dans un premier temps, à un labour d'ouverture à un coût convenable. Plusieurs études ont mis en évidence qu'un tracteur n'est rentable que s'il travaille sur un groupe de villages réunissant au moins 60 à 70 hectares à labourer dans un rayon maximum de dix kilomètres. Il suffirait donc d'y installer douze à quatorze attelages qui travailleraient à pleine capacité. Rien ne permet de conclure à l'impossibilité d'atteindre un tel objectif dans certains villages de la sous-préfecture si l'animation et l'encadrement technique décident d'y mettre les moyens et la volonté.

4 - Les modifications des caractéristiques structurelles de l'exploitation agricole.

Après avoir étudié les effets de l'animation sur l'introduction du coton Allen, et de la culture attelée et sur le regroupement des terres, la question se pose de savoir si l'adoption de ces innovations a provoqué une transformation de la structure des exploitations agricoles dans la sous-préfecture . Ce processus peut être appréhendé à deux niveaux :

- d'une part, sur un plan général en retenant l'ensemble des exploitations de l'échantillon observé.

- d'autre part, en distinguant à l'intérieur de celui-ci, les animateurs et les non animateurs.

a) Evolution générale des exploitations entre 1965 et 1966.

Pour les 92 exploitations de l'échantillon, on note en 1966 une augmentation des surfaces cultivées de 27,4 % par rapport à 1965, qui modifie la distribution des exploitations entre les quatre grands groupes de taille précédemment établis. (tableau 26)

TABLEAU 26 EVOLUTION DE LA REPARTITION DE L'FFECTIF DES EXPLOITATIONS ET DES SURFACES CULTIVEES SELON LE GROUPE DE TAILLE ENTRE 1965 ET 1966

Groupe de taille (en hectares)	1965		1966	
	% de l'effectif total	% de la surface total	% de l'effectif total	% de la surface total
0 - 0,99	19,6	5,6	6,5	1,7
1 - 2,99	58,7	44,7	58,7	37,1
3 - 8	19,5	40,0	29,3	42,8
8 et +	2,2	9,7	5,5	18,4

Les conséquences se font surtout sentir sur le premier et les deux derniers groupes de taille. En effet, les exploitations comprises entre 1 et 3 hectares conservent la même importance numérique tandis que celles qui ont moins d'un hectare diminuent au profit de celles qui ont plus de trois hectares. En ce qui concerne les surfaces cultivées, on observe

une diminution relative de la part des exploitations de 1 à 3 hectares au profit de celles qui ont plus de 3 hectares.

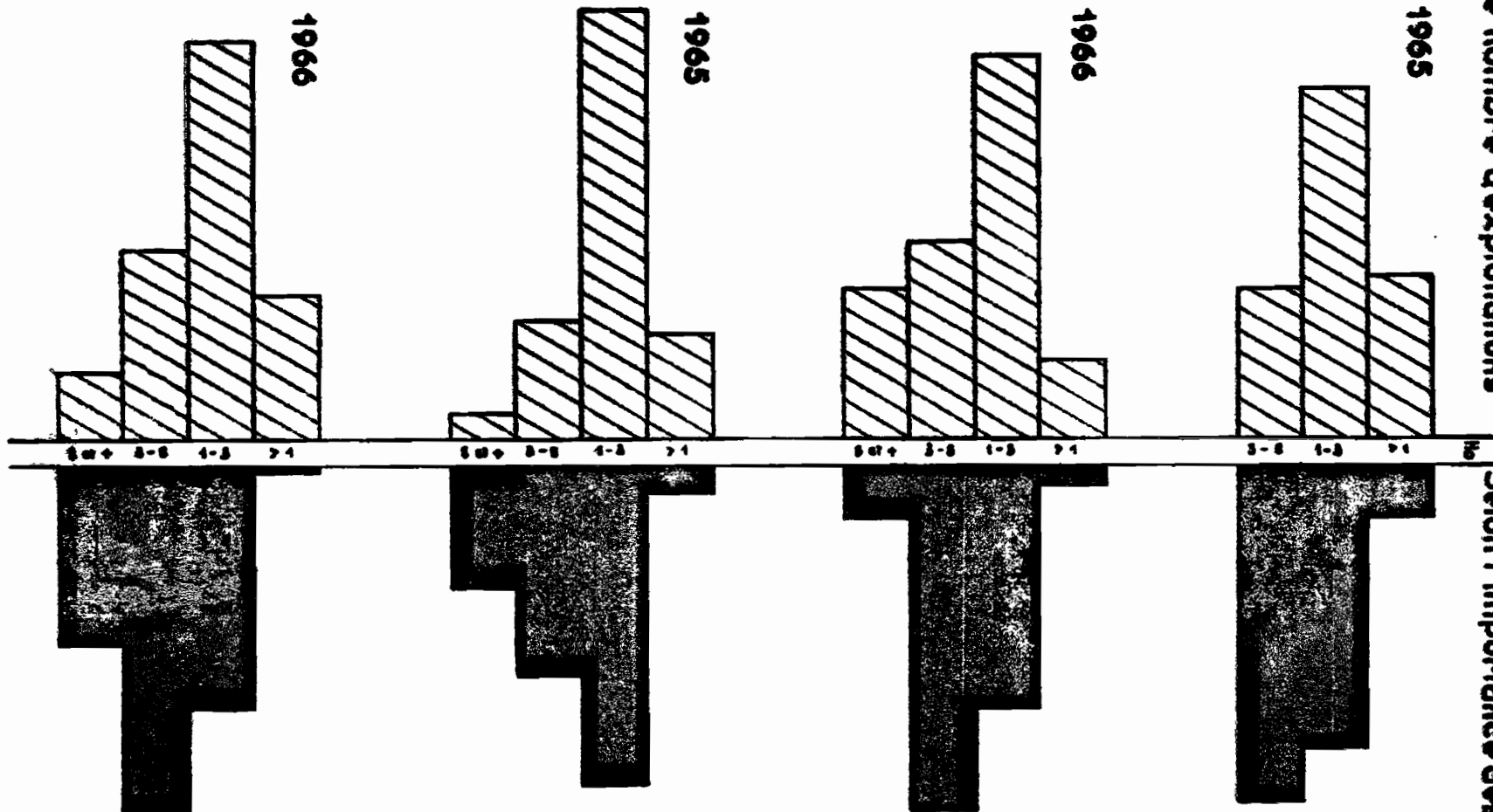
b) Les incidences à l'échelle des animateurs et des non animateurs.

TABLEAU 27 EVOLUTION COMPAREE DE LA REPARTITION DE L'EFFECTIF DES EXPLOITATIONS ET DES SURFACES CULTIVEES SELON LE GROUPE DE TAILLE CHEZ LES ANIMATEURS ET LES NON ANIMATEURS ENTRE 1965 ET 1966

Groupe de taille (en hectares)	1) Animateurs			
	1965		1966	
	en % de l'effectif total	en % des surfaces totales	en % de l'effectif total	en % des surfaces totales
0 - 0,99	14,9	4,2	2,1	0,6
1 - 2,99	63,8	46,6	59,6	36,9
3 - 8	17,0	31,0	29,8	35,4
8 et +	4,3	18,2	8,5	27,0
	2) Non animateurs			
0 - 0,99	24,5	7,1	11,1	2,9
1 - 2,99	53,3	42,7	57,8	37,3
3 - 8	22,2	50,2	28,9	51,5
8 et +	-	-	2,2	8,3

NON ANIMATEURS

ANIMATEURS



Selon le nombre d'exploitations

Selon l'importance des surfaces cultivées

Du côté des animateurs, l'accroissement des surfaces cultivées est de 30,6 % entre 1965 et 1966. Il entraîne un recul des exploitations de moins de trois hectares tant en nombre qu'en surface au bénéfice de celles qui ont plus de trois hectares.

En ce qui concerne les non animateurs, les surfaces cultivées sont accrues de 24 % de 1965 à 1966. Les exploitations de plus d'un hectare augmentent en nombre mais ce sont celles qui sont supérieures à trois hectares qui enregistrent l'accroissement en superficie le plus important.

Cette modification de la structure des exploitations est due essentiellement à l'extension des surfaces consacrées à la culture du coton. Le phénomène est clairement mis en évidence par le tableau 28 aussi bien chez les animateurs que chez les non animateurs.

TABLEAU 28 IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFERENTES CULTURES DANS L'ACCROISSEMENT DES SURFACES CULTIVEES ENTRE 1965 ET 1966

	Accroissement relatif des surfaces en % entre 1965 et 1966	Part relative des diverses culture %					
		Coton	Café	Riz	Igname	Tabac	Divers
animateurs	30,6	79,0	6,3	4,0	2,0	0,4	8,3
non animateurs	24,0	57,3	20,8	6,0	9,4	7,1	-0,6

Il apparait que, dans le groupe des non animateurs, où la croissance des surfaces consacrées à la culture du coton a été moins forte, une place plus grande a : été réservée au café et aux cultures vivrières. Cette remarque incite naturellement à rechercher si l'introduction du coton a eu une influence quelconque sur les autres cultures, et en particulier, sur l'équilibre vivrier.

c) La répartition des surfaces cultivées entre les différentes cultures.

Dans les 92 exploitations observées, les surfaces consacrées à l'igname et au riz qui sont les deux principaux produits vivriers du pays Kode augmentent de 4 % chez les animateurs et de 9 % chez les non animateurs. Notons que l'on trouve aussi un peu de manioc associé à l'igname ou sur des parcelles séparées dont les superficies sont restées quasiment stationnaires.

Cependant, s'il apparait que l'expansion de la culture du coton dans la sous-préfecture n'a pas entraîné une régression des cultures vivrières, le rythme de progression de ces dernières est moins important dans le groupe des animateurs où les surfaces occupées par le coton ont presque triplé.

A propos de l'équilibre vivrier, il faut, en outre, mentionner le rôle tenu par le riz dont les surfaces peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre compte-tenu de la récolte d'igname de l'année précédente et des précipitations.

En ce qui concerne le café, il n'est pas évident que le coton soit à l'origine de la désaffection relative que connaît cette culture si l'on se fonde sur certains indices tels que le manque d'entretien des plantations et corrélativement les faibles rendements obtenus à l'hectare. Cette situation

TABLEAU 29 AUGMENTATION DES SURFACES CONSACRÉES A CHAQUE TYPE DE CULTURE ENTRE 1965 ET 1966 CHEZ LES ANIMATEURS ET LES NON ANIMATEURS.

		Accroissement relatif des surfaces cultivées entre 1965 et 1966 (en %)					
		Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Divers
NON	animateurs	1,9	185,5	16,9	6,2	25,0	112,8
	NON animateurs	6,7	112,5	21,6	11,4	233,3	- 0,6

s'expliquerait davantage par les fluctuations du prix du café et le décorticage obligatoire imposé au paysan que par l'adoption de la culture du coton (1). Toutefois, on note une extension régulière de plantations bien que cela ait été formellement interdit par les pouvoirs publics.

(1) Le prix du café au producteur a évolué comme suit :

1959 - 1960	105 francs C.F.A	1963 - 1964)	90 frs CFA
		1964 - 1965)	
1960 - 1961	95 francs C.F.A.	1965 - 1966	75 frs CFA
1961 - 1962	} 80 francs C.F.A	1966 - 1967	90 frs CFA
1962 - 1963			

En revanche, le recul de la culture du tabac est une conséquence de l'introduction du coton qui demande un nombre de journées de travail moins élevé et qui rapporte un revenu appréciable. Les taux d'accroissement obtenu par les non animateurs (tableau 29) n'infirmes pas ce point de vue car, en valeur absolue, les surfaces passent de 0,75 hectares à 2,50 hectares.

5 - La monétarisation de l'économie.

Il est nécessaire de s'interroger sur l'importance des revenus tirés de la culture du coton au niveau de la sous-préfecture puisqu'un des principaux objectifs de l'action conduite en faveur de l'introduction de cette spéculation est l'élévation du niveau de vie du paysan Kode.

Cette question peut être appréhendée sous deux aspects :

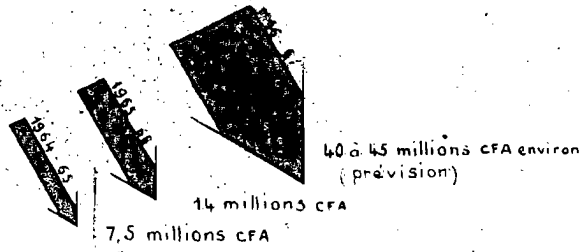
- d'une part, en évaluant le revenu moyen par planteur pour l'ensemble de la sous-préfecture.

- d'autre part, en tentant de répartir les villages selon le revenu moyen par planteur.

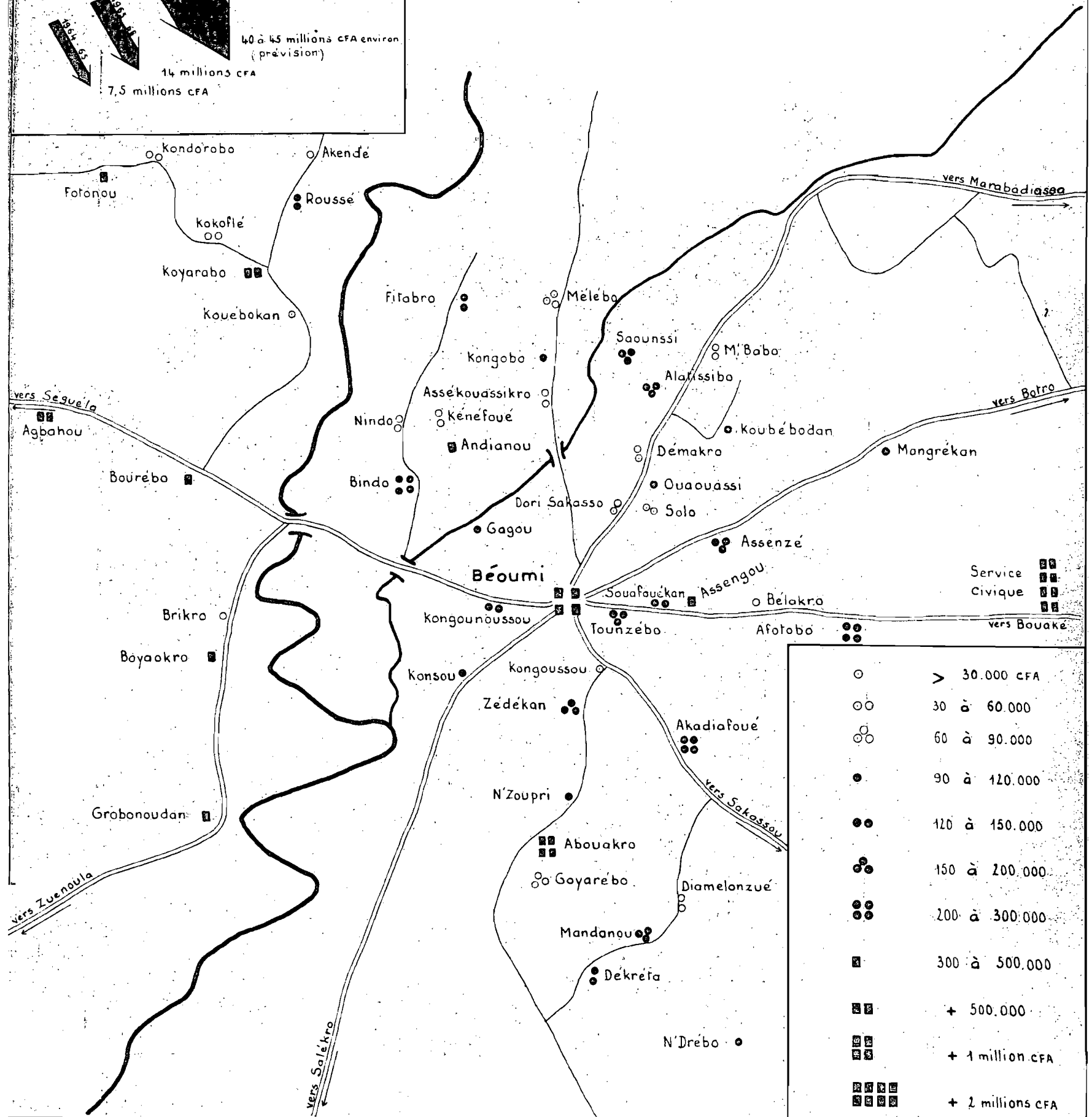
a) Entre la campagne cotonnière de 1965 - 1966 et celle de 1966 - 1967, le revenu moyen par planteur passe de 9 682 francs à 12 428 francs et par résident de 1 614 francs à 2 071 francs soit une augmentation de 28,3 %. Il paraît peu probable qu'un tel accroissement se fasse sentir au cours de la campagne 1967 - 1968 bien que les surfaces aient triplé. En se fondant, sur les prévisions les plus optimistes, il sera de l'ordre de 16 % environ soit un revenu moyen de 14 500 francs par planteur et de 2 416 francs par résident.

Carte 6

Evolution du revenu net total tiré du coton.



Revenu net tiré du coton par village pour la campagne 1965-1966



Service	■ ■
Civique	■ ■ ■ ■
> 30.000 CFA	○
30 à 60.000	○○
60 à 90.000	○○○
90 à 120.000	●
120 à 150.000	●●
150 à 200.000	●●●
200 à 300.000	●●●●
300 à 500.000	■
+ 500.000	■ ■
+ 1 million CFA	■ ■ ■ ■
+ 2 millions CFA	■ ■ ■ ■ ■ ■

b) Cependant, le revenu moyen ainsi déterminé dissimule des disparités entre les villages comme le montre la répartition de ces derniers à travers les tranches de revenus suivantes.

TABLEAU 30 REPARTITION DES VILLAGES SELON LE REVENU MOYEN TIRE
DE LA CULTURE DU COTON AU COURS DE LA CAMPAGNE
1965 - 1966

Tranches de revenus (en francs CFA)	Nombre de villages
> 5 000	9
5 à 10 000	39
10 à 15 000	10
15 à 20 000	1
20 à 30 000	6

Ce tableau fait ressortir que plus de 70 % des villages perçoivent un revenu par planteur compris entre 5 et 10 000 francs soit en moyenne 1 330 francs par résident. Ceci correspond approximativement aux 25 ares qui sont généralement consacrés au coton dans la majeure partie des exploitations de la sous-préfecture. Si l'on admet que la culture d'un hectare de coton occupe le paysan pendant 120 jours environ, la valorisation de la journée de travail se situe autour de 200 francs.

6 - Le problème de l'exode rural.

Il a été très difficile d'apprécier correctement les effets de l'animation sur l'exode rural car les réponses concernant les départs définitifs ou saisonniers en 1965 ont manqué de précision. Toutefois, il a été possible de dresser un bilan approximatif pour 1966 en distinguant les animateurs et les non animateurs.

TABLEAU 31 MIGRATIONS SAISONNIERES ET MIGRATIONS DEFINITIVES CHEZ LES ANIMATEURS ET LES NON ANIMATEURS

	Animateurs		Non animateurs	
	en % du nombre de résidents	en % du nombre d'actifs	en % du nombre de résidents	en % du nombre d'actifs
Départs temporaires (en 6 mois)	1,8	3,2	1,3	2,2
Départs définitifs (sur 10 ans environ)	4,9	8,5	9,2	16,1

D'après ce tableau, il apparait que les départs "en six mois" dans les plantations de la Basse Côte ont été très faibles en 1966. Ceci peut s'expliquer par la conjonction de deux phénomènes :

- d'une part, l'introduction de la culture du coton, qui retient au village de nombreux jeunes désabusés par la modicité des ressources tirées de leur séjour en Basse Côte. Celui qui revient démuné est souvent la risée des vieux à son retour au village.

- D'autre part, le faible rendement des plantations de café au cours de la campagne 1965 - 1966.

Toutefois, pour évaluer d'une manière plus précise l'importance de l'exode rural et les conséquences de l'animation sur son évolution, il faudrait procéder à une investigation plus profonde non seulement auprès des jeunes hommes mais aussi dans le milieu féminin où ce problème présente des aspects différents et même inquiétants (1).

II - L'action de l'animation dans le domaine de l'infrastructure.

La C.I.D.R. a essayé de faire prendre conscience aux paysans de la nécessité :

- desubstituer progressivement un habitat moderne aux anciennes cases traditionnelles qui ne respectaient pas toujours certaines règles d'hygiène et qui étaient très vulnérables aux incendies.

- de construire des pistes et des ponts dans les rares secteurs défavorisés et d'entretenir le patrimoine existant, car la sous-préfecture de Béoumi bénéficie d'un réseau routier appréciable par rapport à d'autres régions de la Côte d'Ivoire (voir carte).

- de contribuer matériellement à la construction de nouvelles écoles et à l'agrandissement des anciennes.

Il convient donc d'analyser les méthodes mises en oeuvre pour atteindre ces objectifs et de dresser un inventaire aussi exhaustif que possible des réalisations et des problèmes qui se sont posés.

(1) cf. Pierre et Mona ETIENNE. L'émigration baoulé actuelle. Document ronéoté 53 pages plus cartes et graphiques.

A. - Au niveau de la modernisation de l'habitat.

Un stage sur les problèmes de l'habitat a été organisé par la C.I.D.R. avec le concours des services chargés de l'urbanisme et de la santé de la sous-préfecture et des volontaires du progrès français. Le but qu'il se proposait était :

- d'une part, d'inculquer quelques rudiments d'hygiène aux intéressés et de les initier à la technique de fabrication des briques en terre et des parpaings en ciment.

- d'autre part, de les convaincre de l'utilité de s'unir pour certains travaux et pour les commandes de matériaux. Par ailleurs, des informations leur étaient fournies sur le lotissement, le permis de construire et les plans-types.

Le nombre de volontaires à ce stage a été très limité car la C.I.D.R., désirant concrétiser rapidement dans les faits ses propositions, a imposé trois conditions aux candidats :

o La promesse d'entamer les travaux de construction au cours de 1966.

o La disponibilité de 30 à 40 000 francs, c'est à dire, le prix de revient de trois tonnes de ciment environ nécessaires à la fabrication des parpaings et à l'élévation des murs.

o L'acceptation de participer aux travaux pratiques afin d'être capable de construire la maison en ne faisant appel à la main d'oeuvre spécialisée que pour la fondation, la charpente, la pose du toit, des portes et des fenêtres.

Compte tenu des faibles ressources des paysans, un programme de construction étalé sur trois années a été proposé :

1ère année : préparation des briques en terre ou des parpaings en ciment.

2ème année : élévation des murs et pose du toit.

3ème année : crépissage, pose des portes et des fenêtres.

a) Dans l'ensemble le bilan n'est pas très brillant si on pense qu'à l'issue du stage tous les participants avaient, en principe, choisi un plan et décidé de constituer les équipes d'entraide et d'entamer les constructions dès 1966.

TABLEAU 32 RESULTATS DU STAGE D'ANIMATION SUR L'HABITAT

Nombre de villages touchés par le stage	Nombre de stagiaires	Etat des travaux au début de 1967			
		Maisons achevées	Maisons inachevées	Briques ou parpaings	Néant
8	19	1	3	6	9

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le faible écho que cette action a recueilli auprès des villageois. En effet,

bien qu'une sélection sévère des stagiaires ait été effectuée, quelques-uns ont avoué au cours de l'enquête qu'ils s'étaient porté volontaires sans avoir l'intention de construire. Certains qui avaient été choisis dans un village menacé par l'éventuelle construction du barrage de Kongsou ont refusé d'entamer les travaux de peur de ne pas être dédommagés au cas où se poserait le problème de leur installation sur un autre emplacement. Cet échec trouve aussi son origine dans deux faits importants sur lesquels il faut attirer l'attention.

o En premier lieu, le stage n'a intéressé qu'un groupe de village de la route de Marabadiassa (voir carte 3) où la propagande en faveur de la modernisation de l'habitat pose des problèmes particuliers à cause de la faiblesse des ressources monétaires des paysans et des ravages du vers de Guinée qui immobilisent plus de 50 % des actifs pendant près de six mois de l'année et qui, de ce fait, nuisent au bon fonctionnement des équipes d'entraide et au respect des engagements contractés.

o En second lieu, l'étroitesse du parc de matériel qui se compose de cinq machines à briques dont le contrôle a été confié à l'encadrement technique assuré par les volontaires du progrès français.

b) Des résultats plus encourageants ont été obtenus dans des villages non touchés par les stages mais où la C.I.D.R. a des animateurs. Il s'agit essentiellement de ceux qui sont situés sur l'axe Béoumi - Bouaké (1).

(1) ASSENGOU, GOLIKRO, AFOTOBO, BELAKRO sont les plus dynamiques dans le domaine de l'habitat.

TABLEAU 33 ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DANS QUELQUES VILLAGES SITUES SUR L'AXE BEOUMI - BOUAKE

Nombre de villages intéressés	Etat d'avancement des travaux			Répartition des constructeurs selon l'origine	
	Achevés	Inachevés	Parpaings ou briques	Fonctionnaires	Cultivateurs
3	2	18	10	5	25

L'accueil favorable réservé à la propagande pour la modernisation de l'habitat dans ce secteur est du au fait que les villages qui s'y trouvent sont relativement riches par rapport aux autres grâce à la présence d'importants champs de café et à l'avantage que leur confère leur localisation sur la route Beoumi - Bouaké. De nombreux paysans disposent de ressources suffisantes qu'ils peuvent investir dans la construction. Quarante trois paysans ont déposé chacun une caution de 20 000 frs à l'appui de leur demande d'ouverture de crédit à la construction adressée à la S.O.G.E.F.I.H.A. (1)

Sur un autre plan, il faut mettre l'accent sur trois éléments qui ont contribué à obtenir l'adhésion des cultivateurs :

o Les villages de ce secteur ne sont pas inquiétés par la construction du barrage de KONSOU et sont beaucoup plus enthousiastes que les autres pour s'engager dans l'opération de modernisation de l'habitat.

(1) Une enquête sur la formation et leur utilisation en période de commercialisation est en cours dans ce secteur.

o Le nombre croissant de fonctionnaires qui construisent sur les nouveaux lotissements et l'installation de paysans dans des maisons coquettes à Houphouetkro par le service civique ont provoqué une certaine émulation et ont un effet d'entraînement sur les collectivités villageoises (voir carte 3).

o L'action intensive que les volontaires du progrès ont mené dans cette zone depuis leur installation dans la région.

TABLEAU 34 REPARTITION DES DEMANDES DE CREDIT A LA S.O.G.E.F.I.H.A. DES VILLAGES DE LA ROUTE DE BEOUMI - BOUAKE

VILLAGES	Nombre de demandes	Montant des cautions versées
ASSENGOU	24	480 000
GOLIKRO	17	340 000
AFOTOBO	2	40 000
T O T A L	43	860 000

Une enquête sur le nombre de briques et de parpaings actuellement disponibles et sur les projets de constructions fait bien ressortir l'avance des villages de la route de Bouaké en matière d'habitat.

TABLEAU 35

NOMBRE DE MAISONS EN CONSTRUCTION, DE PROJETS, DE BRIQUES
ET DE PARPAINGS DISPONIBLES PAR SECTEURS.

VILLAGES	Lotis.	Pré- lotis.	Maisons en construc- tion	Projets de construc- tion	Briques et parpaings disponibles
1 - Rte Béoumi-Bouaké					
ASSENGOU	x (1)		11	42	80 000
AFOTOBO		x	4	17	35 000
GOLIKRO	x		-	18	60 000
BELAKRO			3	6	24 000
TOTAL			18	83	199 000
2 - Rte de Marabadiassa					
SOLO		x	3	5	10 000
N'DORI SAKASSO		x	3	3	12 000
OUOUASSI		x	1	4	16 000
M' BABO		x	2	-	8 000
TOTAL			9	12	46 000
3 - Autres secteurs					
N'DEBO		x	3	4	8 000
AGBAYANSI		x	2	2	8 000
DIACOHOU	x		3	5	20 000
TOTAL			8	11	36 000
Total général (1) = (2) + (3)			35	106	271 000

(1) x : villages lotis ou prélotis.

Il apparait donc que l'animation n'a pas réussi à convaincre davantage le paysan Kode pour trois raisons essentielles :

- De nombreux villages de la sous-préfecture sont situés dans le périmètre du projet de barrage de Konsou et leurs habitants refusent de construire des maisons en dur. Cette hantise a contribué à annihiler complètement l'action de l'animation dans la zone menacée.

- Le coût moyen d'une maison est évalué à 150 000 francs (1). Malgré le plan de trois ans proposé par la C.I.D.R., la plupart des paysans trouvent la charge encore lourde car ils doivent faire face à d'autres dépenses telles que la scolarisation des enfants, la construction et la modernisation des écoles. En effet, il faudrait qu'ils disposent annuellement de 50 000 francs ce qui supposerait qu'ils puissent y consacrer le rapport de près de deux hectares de coton environ ou de deux hectares de café (2). Ceci montre que l'action au niveau de l'habitat doit être étroitement liée à la politique de développement agricole. Le paysan réagira positivement quand il aura les moyens qui lui permettront d'atteindre le but proposé. Pour l'instant, il manque de ressources et il ne perçoit pas bien l'intérêt d'investir dans l'immobilier.

(1) L'habitat rural J.P. TROUCHAUD ORSTOM. Etude régionale de Bouaké - Février 1962 - Décembre 1963 - Document 8.

(2) a) Un hectare de coton, déduction faite des frais d'engrais rapporte en moyenne 28 000 francs sur la base d'une tonne à l'hectare.

b) Le café a un rendement moyen de 250 kilogrammes à l'hectare soit 22 500 francs si on se réfère au prix du kilogramme de la présente campagne qui a été fixé à 90 francs.

- Enfin, une question importante doit être évoquée, c'est la réticence que l'on rencontre chez les villageois quand il s'agit d'abandonner l'emplacement original du village pour pouvoir l'installer sur le nouveau lotissement choisi par les services de l'urbanisme.

o

o o

B - L'amélioration des voies de communication.

Le principal objectif de l'animation était de persuader les villageois de la nécessité d'entretenir les pistes, de construire des ponts sur les marigots et les rivières afin de désenclaver certains villages et de les ouvrir à la commercialisation. Cette action a surtout intéressé un secteur situé autour du Kan. Il n'a pas toujours été facile de surmonter l'individualisme des paysans et de les amener à s'unir en vue d'une oeuvre collective qui contribuerait à améliorer leurs conditions matérielles de vie.

Une action concertée des conseillers d'animation des animateurs et des autorités locales a permis d'obtenir le consentement des villages de Kongobo, Melebo et Assekouassikro pour le financement et la participation à la construction d'un pont sur le Kan (voir carte 3). L'opération présente un double intérêt sur lequel l'animation a insisté pour obtenir l'adhésion des intéressés :

- Eviter que certains villages situés derrière le Kan ne soient isolés pendant la saison des pluies.

- Faciliter l'introduction de la culture du coton dans cette zone afin d'accroître le revenu monétaire des paysans.

Un premier devis présenté par une entreprise privée estimait le coût de la réalisation de ce projet à 5 millions CFA. Un tel effort ne pouvant être demandé aux villages, il a été décidé, avec l'accord du Génie Rural, de procéder à la construction d'un ouvrage plus modeste dont le prix de revient sans les charges de manoeuvres serait compris entre 650 et 700 000 francs . . . Ce choix s'imposait d'autant plus que les villages concernés étaient nettement au dessous de la côte de sécurité prévue pour le barrage de Konsou.

En définitive, le pont a couté 639 000 francs qui ont été entièrement apportés par les villageois (tableau). Ceci représente une participation de 540 francs par habitant sans tenir compte des heures de travail fournies.

TABLEAU 32

FRIX DE REVIENT DU PONT SUR LE KAN

Postes	: Montant de la dépen : se en francs C.F.A.
4 poutrelles de 12 mètres et pose du tablier (le tablier en bois a été placé par une société privée).	330 000
72 gabions métalliques	216 000
1 tonne de ciment	10 000
Travaux de maçonnerie	18 000
Transport, essences et divers	65 000
Total	639 000
Extraction, transport et mise en place de 160 tonnes de latérite par les villageois:	19 200 heures de travail (1).

(1) Sur la base de 150 francs la journée de 8 heures d'un manoeuvre, cela représente environ 360 000 francs de salaire, économisés grâce à la participation villageoise.

Les effets de la construction du pont se sont particulièrement fait sentir au niveau de la culture du coton car le nombre des planteurs a triplé et les surfaces ont quadruplé entre 1965 et 1966 (tableau 37).

TABLEAU 37 EVOLUTION DU NOMBRE DE PLANTEURS DE COTON ET DES SURFACES CULTIVEES DANS LES VILLAGES DESENCLEAVES ENTRE 1965 - 1966.

Nombre de villages	Nombre de planteurs		Surfaces totales cultivées (en hectares)	
	1965-1966	1966-1967	1965-1966	1966-1967
3	27	89	8,50	33,75
Accroissement relatif en %	229,6		297,0	

Si on retient un rendement d'une tonne de coton à l'hectare ou même de 800 kilogrammes, les dépenses engagées sont entièrement couvertes par la valeur nette de la production au cours de la campagne 1966-1967 puisqu'elle est de 945 000 francs dans le premier cas et de 756 000 francs dans la seconde hypothèse.

La construction de ce pont et de la piste qui joint les villages à ce dernier sont les seules réalisations imputables à l'action de l'animation. La propagande entreprise pour des travaux plus sommaires sur certains marigots ou pour l'ouverture de la piste Akadiafoué - Assengou n'a pas abouti.

o
o o

C - L'agrandissement et la construction d'écoles.

Le rôle de l'animation dans ce domaine a consisté à amener certains villages à s'associer matériellement et financièrement pour construire de nouvelles écoles et pour agrandir les installations existantes. Ceci permettrait de scolariser un nombre plus important d'enfants et de réduire les distances que les élèves sont obligés de parcourir à pied pour se rendre dans les centres scolaires les plus proches. Entre 1965 et 1966, plusieurs opérations ont été réalisées (Tableau

TABLEAU 38 REALISATIONS SCOLAIRES ET CONTRIBUTION VILLAGEOISE EN 1966.

Localisation	Nombre d'écoles	Nombre de Classes	Nombre de logements	Nombre de villages intéressés	Montant de la contribution en frs C.F.A
ASSENGOU	1	3	6	3	640 900
MENANKRO	1	2	2	9	394 850
KOYARABO	-	-	1	5	416 000
DIACOHOU	1	3	1	3	565 000
BEUMI II	1	3	1	9	604 000
ASSENKE	Projet				325 000
SOLO	Projet				en cours
TOTAL	4	11	11	29	2 945 750

Il ressort de l'enquête que les villageois acceptent généralement d'apporter leur quote-part à l'amélioration de l'infrastructure scolaire mais ils n'ont pas encore bien perçu les raisons pour lesquelles chaque village ne pouvait pas avoir sa propre école.

Il faut, aussi, faire remarquer que, compte tenu des ressources collectées, les installations réalisées sont obligatoirement modestes. Ceci crée des conflits très délicats à résoudre au moment des rentrées scolaires car les villageois voudraient que tous les enfants présentés à l'inscription soient acceptés. Il n'est pas toujours aisé aux autorités compétentes et aux conseillers d'animation de les persuader, en dépit des contingents établis par village, qu'il n'y a pas eu de discrimination.

III - Les conséquences de l'animation sur le milieu féminin.

Une place a été réservée aux femmes dans les stages d'animation générale dans la proportion de 13,7 % de l'effectif total, mais il n'y a pas eu de sessions de formation qui leur ont été personnellement consacrées. L'encadrement est nettement insuffisant. Il se compose d'une conseillère d'animation et de 19 animatrices pour l'ensemble de la sous-préfecture.

- 1) Dans une première étape, la C.I.D.R a concentré ses activités autour du Kan, sur les thèmes suivants:
- Hygiène et propreté des village.
 - Modes de désinfection de l'eau par filtrage ou par ébullition

- Conseils élémentaires de puériculture.
- Culture maraîchère.

L'enquête effectuée dans les villages animés a révélé un échec quasi total. Quelques tentatives sans lendemain ont été faites pour assurer la propreté des abords des villages mais aucune femme n'a effectivement filtré ou fait bouillir l'eau. La plupart d'entre elles ont rétorqué que cela leur demandait trop de temps et que l'eau perdait sa saveur. Aucun essai de préparation de bouillie n'a été relevé malgré les démonstrations effectuées dans quelques villages. La culture maraîchère a connu le même sort. Les rares femmes qui s'étaient portées volontaires ont été découragées, dès le départ, car certaines semences qu'elles avaient reçues n'ont pas germé. En outre, elles ne disposaient d'aucun encadrement technique.

L'échec de l'animation, au cours de cette première phase ne doit pas être entièrement attribué à l'esprit d'indépendance des femmes, à leurs charges familiales et à leur participation aux activités agricoles, si tant est cela puisse être vérifié. Il semble nécessaire de mettre l'accent sur d'autres éléments :

- le secteur intéressé ne disposait que d'une conseillère d'animation et de quatre animatrices pour dix villages environ.

- aucun stage regroupant des femmes sur des thèmes précis n'a été organisé depuis la création du C.F.A.R. de Béoumi.

2) La seconde étape, est marquée par le renforcement de l'encadrement avec la participation de deux volontaires du progrès allemandes assistées d'une conseillère d'animation. L'action est toujours axée sur les problèmes sanitaires et agricoles. La zone d'intervention a été étendue aux

villages situés le long de la route de Marabadiassa dont près de 50 % de la population sont annuellement paralysés par les vers de Guinée provenant de la consommation de l'eau des marigots. Dans le seul village de M'BABO, plus de 200 cas ont été recensés au mois de décembre 1966 sur une population de 500 habitants environ.

Il a donc paru indispensable de mener une propagande active auprès des paysans afin qu'ils fassent filtrer ou bouillir l'eau et qu'ils décident de faire des puits. L'enquête a révélé qu'un village sur cinq disposait d'un puit. Celui-ci est très peu utilisé dans certains secteurs pour des raisons non encore élucidées et n'a généralement pas assez d'eau pour satisfaire la demande en saison sèche.

Actuellement toute une série d'activités plus ou moins bien pensées et articulées ont été entreprises.

o Un petit dispensaire a été organisé par les volontaires allemandes à KOUBEBODAN. Il reçoit quotidiennement une cinquantaine de patients dont la moitié se compose d'enfants en bas âge.

o Des réunions régulières ont lieu dans une quinzaine de villages afin d'inculquer aux femmes quelques notions de puériculture.

o Quelques femmes du village de DEMAKRO ont commencé à pratiquer la culture maraîchère. Une trentaine de plate-bande porte déjà de la salade, de la tomate et quelques condiments dont l'écoulement ne devrait pas poser de difficultés à Béoumi, en particulier dans les internats. Cependant, l'expérience est encore récente et trop limitée pour que l'on puisse en tirer un enseignement significatif. Pour l'instant, elle se poursuit. La coordination de cette activité secondaire avec les travaux champêtres et l'obtention des semences sont les seuls obstacles apparents qui se poseront à terme à l'entreprise.

o Un essai d'initiation d'un groupe de jeunes filles à la couture par les volontaires allemandes a complètement avorté.

o
o o

Il est indiscutable que les innovations proposées par l'animation n'ont pas obtenu l'adhésion des villageoises parce que la C.I.D.R. n'a pas encore réussi à mettre en place une technique adaptée au but qu'elle désire atteindre. Les activités telles qu'elles sont conçues actuellement pourraient relever aussi bien de l'animation que de l'encadrement technique. Le personnel en place s'occupe à la fois de la préparation psychologique des paysannes à l'acceptation des idées nouvelles et de la mise en pratique de ces dernières. Force est de reconnaître que l'animation n'a pas encore amorcé la transformation des comportements dans le milieu féminin pour des raisons qui sont beaucoup plus imputables à l'absence de méthodes qu'à l'hostilité systématique de la société.

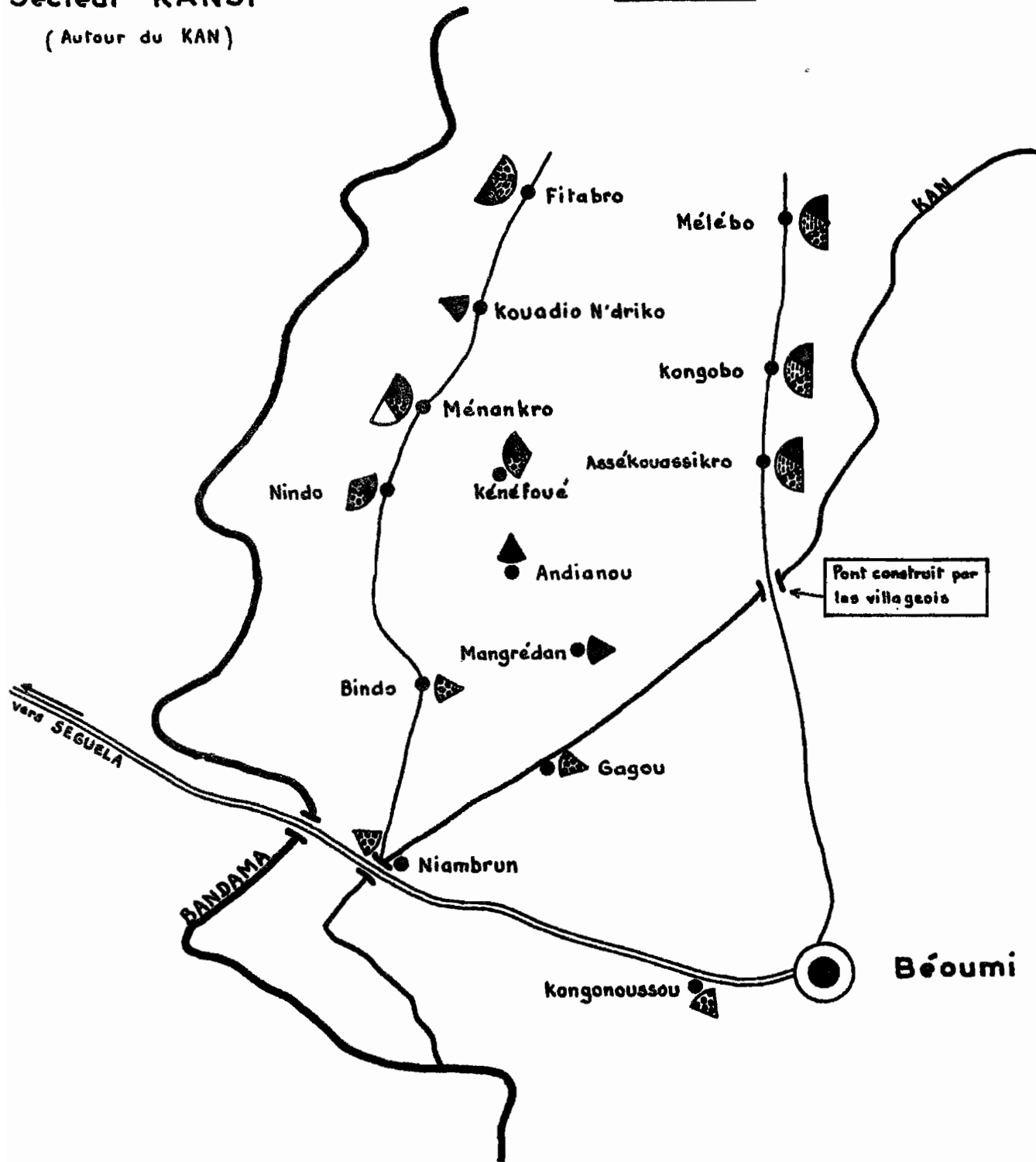
o
o o

I V - CARTES DES PRINCIPALES REALISATIONS
DE L'ANIMATION PAR SECTEUR.

Secteur KANSI

(Autour du KAN)

Carte 2



LEGENDE

-  Villages touchés par stage d'animation
-  Villages touchés par action sanitaire
-  Villages avec coton
-  Villages avec regroupement riz

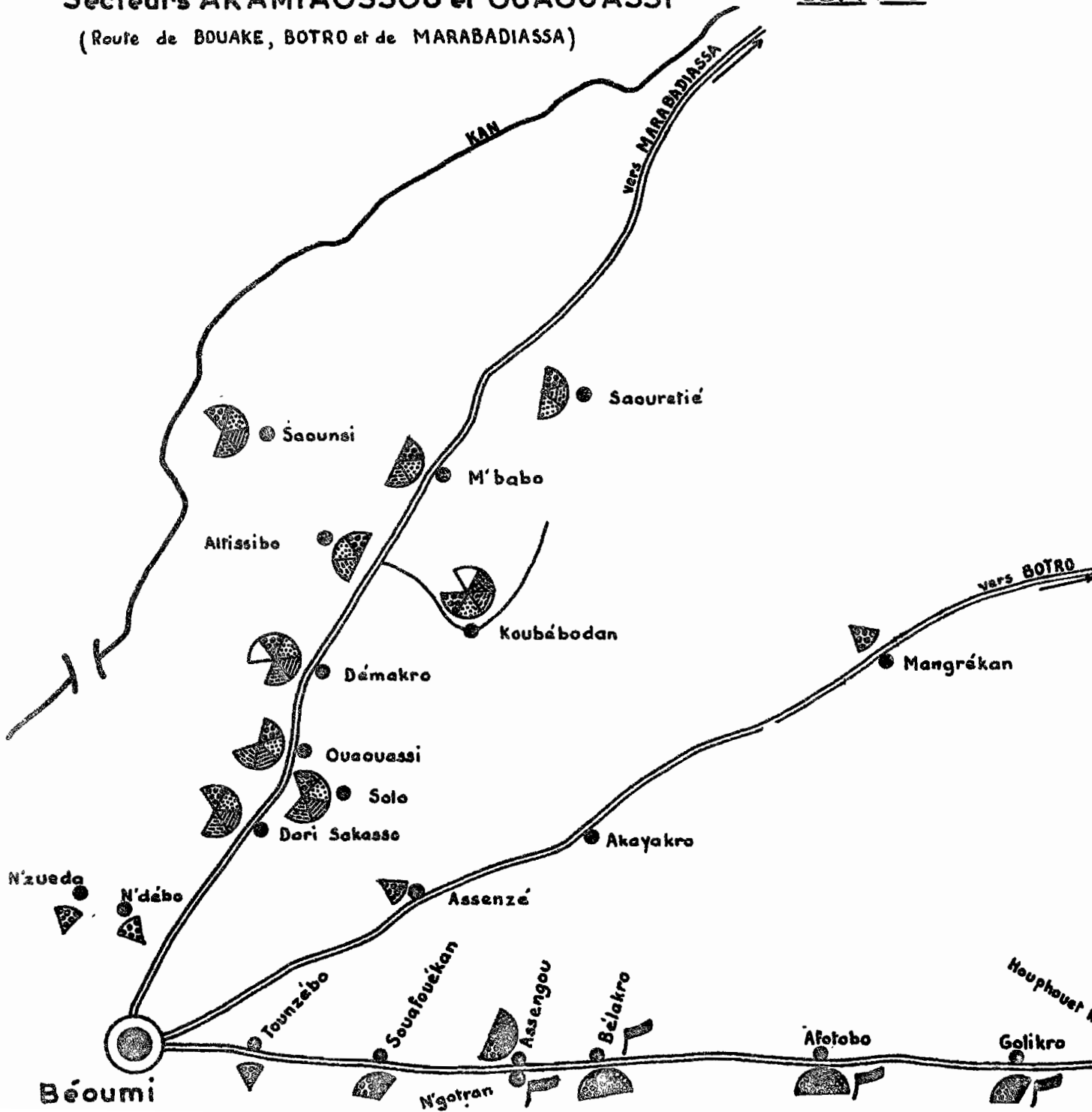
0 1km

NORD

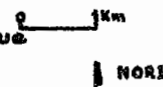
Secteurs AKAMIAOSSOU et OUAOUASSI


(Route de BDUAKE, BOTRO et de MARABADIASSA)

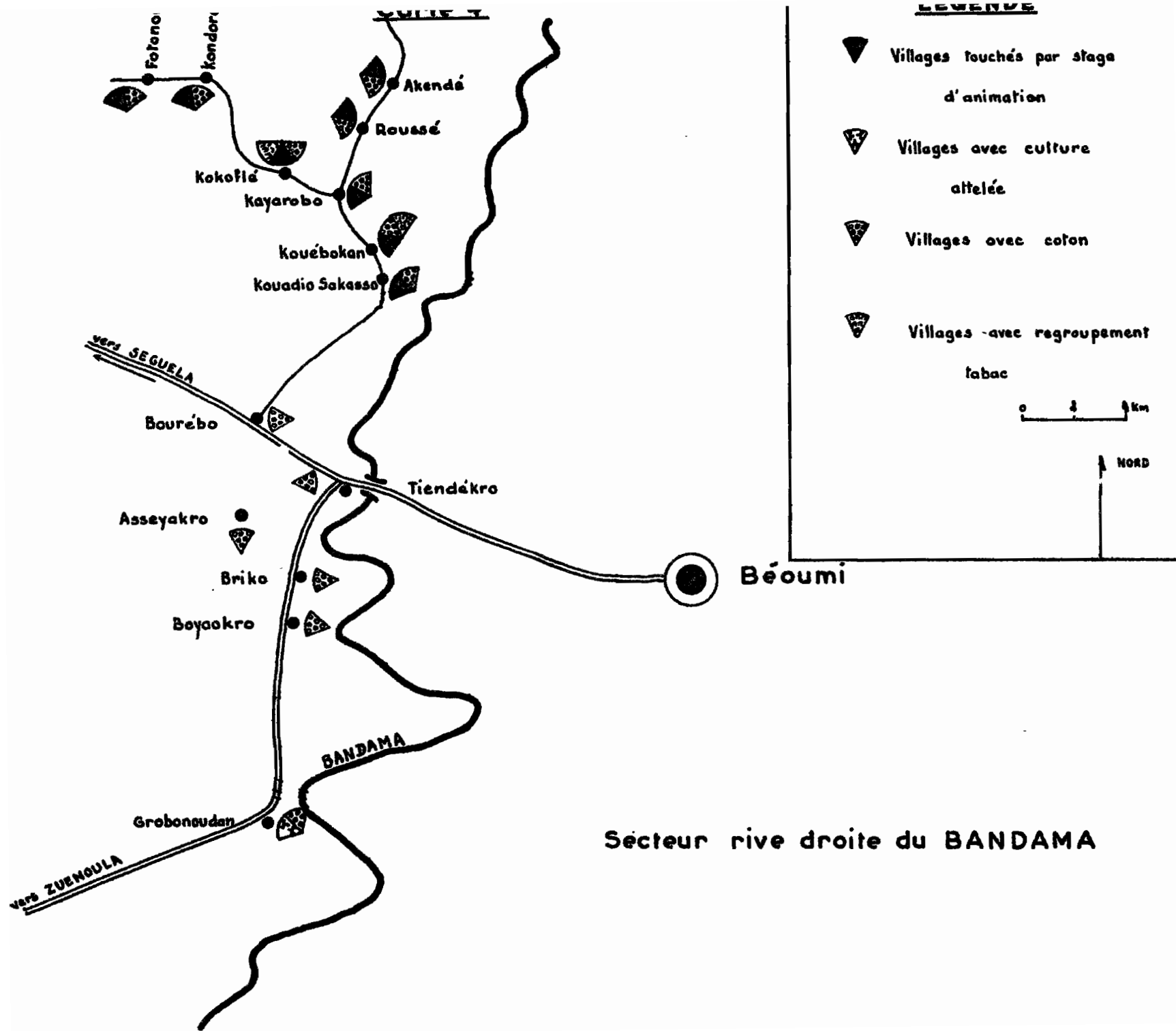
Carte 3



- LEGÈNDE**
-  Villages touchés par stage d'animation
 -  Villages touchés par stage habitat
 -  Villages touchés par action sanitaire
 -  Villages suivis par un conseiller d'animation
 -  Villages avec coton
 -  Villages avec riz
 -  Villages avec regroupement igname
 -  Service civique



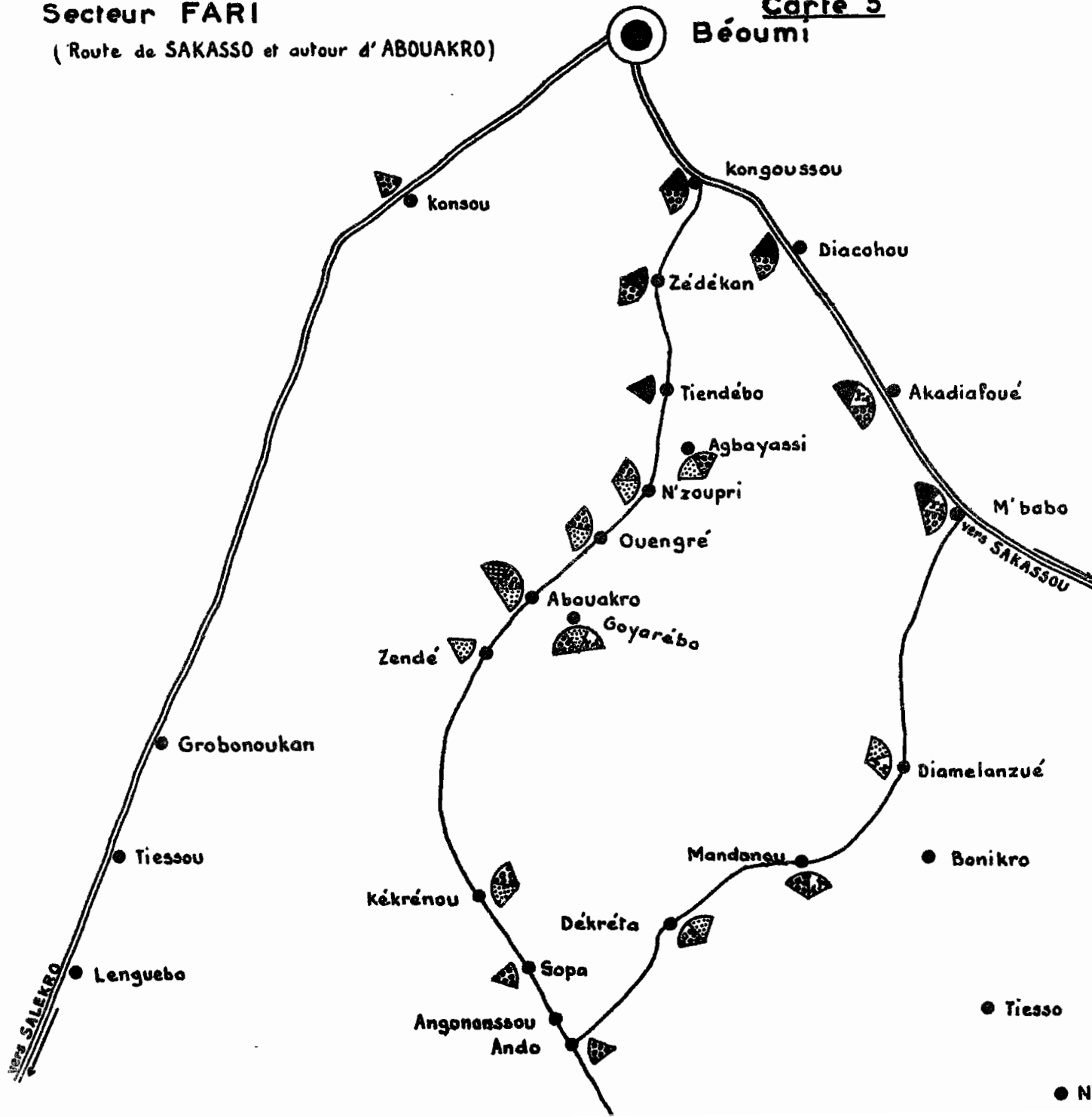
 Service civique



Secteur FARI

(Route de SAKASSO et autour d'ABOUAKRO)

Carte 5 Béoumi



LEGENDE

-  Villages touchés par Stage d'animation
-  Villages suivis par un conseiller d'animation
-  Villages avec culture attelée
-  Villages avec coton
-  Villages avec regroupement igname

0 1km

NORD

- Pambassou
- Tiesso
- N'drébo

TROISIEME PARTIE

ESSAI D'EVALUATION DU COUT DE L'ANIMATION

o
o o

Il s'agit ici de tenter d'appréhender l'importance des dépenses d'investissement et de fonctionnement d'un service d'animation à l'échelle d'une sous-préfecture. Cette démarche peut apporter des informations utiles qui pourront être rapprochées des évaluations effectuées pour des opérations similaires dans d'autres secteurs.

Cette question sera abordée sous deux aspects :

o Dans un premier point, une étude comparée du coût de l'animation et de l'opération coton Allen sera entreprise pour la période 1964 - 1966.

o Dans un second point, il conviendra de confronter ces dépenses à la valeur de la production cotonnière pour la même période.

Les chiffres qui figurent dans ces tableaux sont des ordres de grandeur obtenus à partir des renseignements recueillis auprès des organismes intéressés.

o
o o

I - COUT COMPARE DE L'ANIMATION ET DE L'OPERATION COTON

ALLEN POUR LA PERIODE 1964 - 1966.

Au cours de la période observée, les budgets de ces deux organismes ont un poids sensiblement égal. Cependant, une analyse plus précise permet de faire des observations intéressantes (Tableau 39 à 41).

1) De 1964 à 1966, les dépenses d'investissement de la C.I.D.R. ont été plus élevées que celles de la C.F.D.T. Cependant, il faut signaler que la C.F.D.T. déduit du prix d'achat du coton le coût des appareils phytosanitaires qui constitue un poste important et que les vélomoteurs sont achetés par les moniteurs (1).

2) En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement le phénomène inverse apparaît car la C.F.D.T. dispose d'un personnel plus nombreux que la C.I.D.R.

Dans ce domaine, il n'est pas inutile de signaler l'inégale importance du poste "Fonctionnement des véhicules" dans ces deux organismes. Cette situation est due au fait que la C.I.D.R. a bénéficié à un certain moment, au niveau de la sous-préfecture de Béoumi, d'un parc automobile largement supérieur aux besoins (2).

-
- (1) a - Pour la période considérée, les appareils phytosanitaires ont coûté environ 2 690 000 francs.
b - La C.F.D.T. avance au moniteur la somme nécessaire à l'achat du vélomoteur et elle pratique une retenue mensuelle sur le traitement de ce dernier jusqu'à l'extinction complète de la dette.
- (2) La C.I.D.R. a réduit le parc automobile de la sous-préfecture de Béoumi au cours de 1966.

TABLEAU 39

DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LA PERIODE 1964 - 1966

C. I. D. R.		C. F. D. T.	
Opérations	Coût en frs CFA.	Opérations	Coût en frs CFA.
Logement chef de zone : 1 560 000 / 3 (a)	520 000	Logement chef de secteur : 3 000 000 / 4 (a)	750 000
Logement des volontaires du progrès allemands	400 000	Hangars et magasins 60 000 x 18	1 080 000
Centre de formation d'animateurs ruraux	2 000 000	Véhicules 403 (1) } Vélocoteur (1) } 777 000/4 Bicyclette (1) }	194 000
Véhicules un camion (1) 800.000/4	200 000		
une 403 : (1)720 000/3	240 000		
une 2CV (1)	500 000		
Vélocoteurs et bicyclettes (17)	390 000		
Divers	50 000		
T O T A L	4 300 000	T O T A L	2 024 000
N.B. a) Le chef de zone de la C.I.D.R. ayant la responsabilité de 3 sous-préfectures (Béoumi, Sakasso, Diabo) certaines dépenses ont été divisées entre les trois collectivités administratives. Le camion dessert 4 sous-préfectures.		N.B. a) Le chef de secteur de la C.F.D.T. contrôle 4 sous-préfectures (Béoumi, Botro, Sakasso, Diabo) Certaines dépenses ont du être réparties entre ces dernières. Le coût des appareils phytosanitaires est déduit du prix d'achat du coton au producteur.	

C.I.D.R.		C.F.D.T.	
Opérations	Coût en frs C.F.A.	Opérations	Coût en frs C.F.A.
Chef de zone	1 930 000	Chef de secteur et bureaux	2 250 000
Chef de centre et moniteurs	6 460 000	Chef de zone et moniteurs	12 500 000
Fonctionnement de véhicules	3 640 000	Fonctionnement des véhicules (a)	1 350 000
Stages de formation	680 000	Mise en place des semences	315 000
Journées rurales	275 000	Locations diverses	72 000
T O T A L	12 985 000	T O T A L	16 487 000
<u>Nombre de sous-préfectures à charge : 3</u> <u>Personnel :</u> 1 chef de zone (1 adjoint pendant quelques mois en 1964-1965). 1 chef de centre 6 moniteurs (12 en 1964-1965) <u>Matériel roulant :</u> 1 camion 1 403 (deux 403 en 1964-1965) 1 2CV (jusqu'à la fin d'août 1966) 7 vélomoteurs (12 bicyclettes en 1964-1965).		<u>Nombre de sous-préfectures à charge : 4</u> <u>Personnel :</u> 1 chef de secteur 2 chefs de zone 23 moniteurs (La C.F.D.T. retient mensuellement une partie du salaire du moniteur qui sert au paiement du vélomoteur. Ce dernier devient la propriété du moniteur à la fin du remboursement). <u>Matériel roulant :</u> 1 403 1 vélomoteur 1 bicyclette	

(a) Le coût du transport des produits est déduit des P.A. du caïon, au producteur.

TABLEAU 41

RECAPITULATIF GENERAL POUR LA PERIODE 1964 - 1966			VALEUR DE LA PRODUCTION COTONNIERE POUR LA PERIODE 1964 - 1966	
C.I.D.R.		C.F.D.T.		
Dépenses d'investissement en frs C.F.A.	4 300 000	2 024 000	1) Campagne 1964 - 1965 33,50 frs CFA x 265 916	8 908 186
			2) Campagne 1965 - 1966 33,50 frs CFA x 465 333	15 722 655
Dépenses de fonctionnement	12 588 000	16 487 000		
T O T A L 17 285 000		18 511 000	T O T A L	24 630 841
Dépenses totales de la CIDR et de la CFDT au cours de la période.			Valeur totale de la production cotonnière au cours de la période.	
			35 796 000	24 630 841
<p>Notons que la valeur de la production pour la campagne 1966 -1967 sera de l'ordre de 50 000 000 de francs C.F.A. car les surfaces ont passé de 525 à 1 547 hectares. Elle couvrira largement les dépenses de la C.F.D.T. et de la C.I.D.R. même si celles-ci augmentent de 20 000 000, ce qui est peu probable.</p>				

II - COUT DE L'ACTION DE LA C.I.D.R. ET DE LA C.F.D.T. ET
VALEUR DE LA PRODUCTION COTONNIERE AU COURS DE LA PERIODE.

Il est, certes, inexact de vouloir faire supporter par la production cotonnière l'ensemble des dépenses d'animation et de l'opération coton Allen étant donné que la C.I.D.R. a une activité très diversifiée. Néanmoins, cette comparaison peut être tentée dans la mesure où la propagande en faveur de la culture du coton est la réalisation la plus notable à porter à l'actif de l'animation en 1965 et 1966.

Le rapprochement de ces deux grandeurs fait ressortir que les charges afférentes à l'intervention de la C.F.D.T. au cours de cette période sont couvertes par la valeur de la production cotonnière. En revanche, celle-ci est nettement inférieure aux dépenses totales de la C.I.D.R. et de la C.F.D.T. (tableau 39 à 41).

Compte tenu de l'accroissement des surfaces cultivées en 1966, la valeur de la production cotonnière dépassera amplement les dépenses d'investissement et de fonctionnement des deux organismes pour la période allant de 1964 à 1967 (1).

(1) La valeur de la production cotonnière pour la campagne 1966-1967 sera de l'ordre de 50 000 000 de francs C.F.A. (brut).

Il ne semble pas que la progression prévisible de la valeur de la production cotonnière, suffira à assurer un autofinancement de l'encadrement technique et de l'animation. Pour y parvenir, il faudrait, en effet, que le coût des deux opérations corresponde approximativement à 10 % des recettes escomptées. Cet objectif n'est pas inconcevable, tout au moins au niveau de l'action de la C.F.D.T., mais cela nécessite des délais plus ou moins longs qui devraient faire l'objet d'études approfondies. Le coût de l'animation et son financement se pose en des termes différents. Ce problème doit être posé au niveau de chaque opération que l'animation sous-tend mais plus précisément dans le cadre général du programme de développement rural.

C O N C L U S I O N

L'analyse de cette expérience d'animation rurale dans le cadre de la sous-préfecture de Béoumi a permis de dresser un tableau des résultats obtenus et de mettre l'accent sur les obstacles qui ont **été rencontrés** dans la diffusion des innovations proposées.

Elle a, en particulier, montré que l'animation a eu un effet positif dans les secteurs où son programme s'articulait à celui d'un service technique. L'exemple de plus probant est fourni par l'opération coton Allen. En revanche, lorsqu'elle a préparé psychologiquement le paysan à accepter certaines transformations sans avoir l'assurance que les services techniques suivraient, elle a pratiquement échoué. C'est le cas du maïs et du riz.

Cependant, il faut avancer davantage dans le diagnostic et attirer l'attention sur trois causes essentielles qui expliquent le faible impact des actions entreprises d'une manière générale.

- C'est, tout d'abord, le manque de continuité.

L'animation vise essentiellement à convaincre et, de ce fait, elle nécessite l'existence d'un climat de confiance. En pays Baoulé, c'est un travail délicat qui exige de réelles qualités humaines et une certaine stabilité du personnel. Or, il apparaît que trois chefs de zone se sont succédés à Béoumi en moins de trois ans et que certains conseillers d'animation ont été déplacés ou relevés de leur fonction au moment où ils commençaient à être acceptés par les villageois et à être efficaces.

Ces changements ont eu des conséquences néfastes sur la psychologie des paysans et ont la plupart du temps provoqué une remise en cause des opérations en cours en attendant que les nouveaux responsables s'imprègnent de la vie des villages et se fassent adopter.

- En second lieu, une dispersion des énergies dans de multiples activités insuffisamment pensées et un manque de permanence dans l'utilisation de certaines techniques.

o D'août 1964 à septembre 1965, les efforts ont porté, dans le cadre des journées rurales, sur des opérations limitées à quelques villages et principalement sur les regroupements de terre.

o En 1965, des stages de formation d'animateurs ruraux ont été organisés et jusqu'au mois d'août 1966 différents thèmes ont été abordés : culture du coton, regroupement des terres, culture attelée, modernisation de l'habitat, construction d'écoles, amélioration de l'infrastructure, hygiène et propreté des villages, puériculture, cultures maraîchères.

o En 1966, les stages d'animation n'ont pas été repris et depuis le mois d'août de cette même année, la C.I.D.R. semble chercher une nouvelle voie dans laquelle s'inscrit le lancement du centre de productivité d'Abouakro. Il s'agit là d'une modification profonde de son orientation telle qu'elle était conçue originellement.

- Enfin, une connaissance insuffisante du fonctionnement de la société que l'on désire transformer.

Aucune étude sociologique n'a précédé les interventions à l'échelle villageoise. Ce problème est bien mis en évidence à propos des regroupements de terres pour la culture de l'igname. Il est certain qu'une investigation même sommaire

sur l'organisation de la société Kode aurait évité quelques erreurs et tâtonnements et aurait facilité la mise en place de techniques adaptées au but recherché.

Telles sont les principales questions qu'il fallait évoquer et qui peuvent contribuer à mieux définir le rôle et la place du service d'animation.

Néanmoins, il est évident qu'une des conditions de réussite de l'animation est son insertion dans un programme de développement cohérent qui assure au paysan une amélioration de ses conditions matérielles de vie. Quels que soient la capacité de persuasion des conseillers d'animation et le caractère attrayant des innovations, le paysan n'acceptera de mettre en cause son équilibre actuel que s'il peut en tirer un avantage substantiel c'est-à-dire que s'il a la garantie de pouvoir vendre ce qu'il produit à un prix rémunérateur.

o

o

o

A N N E X E

ANNEXE I RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CULTURE DU COTON AU
SERVICE CIVIQUE DE BEOUMI

1 - HOUPHOUETKRO : 50 anciens militaires installés.
1 moniteur.

Nombre de regroupements	Nombre de planteurs	Surfaces cultivées (en hectares)
1	27	54
1	{ 10	23
1	{ 3 (1)	24
	{ 12	
3	50	101

N.B. 1) Deux planteurs ont 3 hectares dans le troisième regroupement. L'effectif est de 50.

... / ...

(suite)

2 - Autres villages : 5 moniteurs.

VILLAGES	Nombre de regroupements	Planteurs		Surfaces Cultivées (en hectares)
		Civils	Militaires	
N'GOTRAN	1	1	4	15
BELAKRO	1	-	11	22
GOLIKRO	3	24	-	48
AFOTOBO	1	13	-	26
ASSENGOU	1	-	12	24
T O T A L	7	38	27	135

3 - Production de la campagne 1966-1967 : 269,4 tonnes
 Rendement à l'hectare : 1 140 Kilg.
 Valeur de la production : 9 024 900 frs CFA

4 - Le revenu net d'exploitation calculé pour les militaires sur la base du coton, du maïs et de l'élevage des poulets a été en 1966 de 68 800 francs en moyenne. (Les charges d'exploitation ont été de 28 000 francs mais elles ne tiennent pas compte de certains coûts de fonctionnement.)

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS. DES ANIMATEURS ET
DES NON ANIMATEURS ENTRE 1965 ET 1966

Groupe de taille en hect.	Animateurs 1965								Animateurs 1966							
	Nbr. expl	Surf hect	Surf. consacrées à chaque culture						Nbr. expl	Surf hect	Surf. consacrées à chaque culture					
			Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres			Igname	Coton	Riz	Café	Tabac	Autres
0 à 0,99	7	4,77							1	0,95						
1 à 2,99	30	53,20							28	55,04						
3 à 7,99	8	35,39							14	52,73						
8 et +	2	20,75							4	48,29						
TOTAL	47	114,11	34,87	15,95	8,33	51,78	0,60	2,58	47	149,04	35,55	43,50	9,71	54,01	0,75	5,49
	Non animateurs 1965								Non animateurs 1966							
0 à 0,99	11	7,28							5							
1 à 2,99	24	43,40							26							
3 à 7,99	10	51,03							13							
8 et +	-	-							1							
TOTAL	45	101,71	33,87	12,45	6,62	44,51	0,75	3,31	45	126,08	36,14	26,46	8,29	49,57	2,50	3,12

ANNEXE ANNEXE III

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGES	Nombre de planteurs	Revenu net global en frs CFA	Revenu moyen par tête francs CFA
ROUTE BEOUMI - BOUAKE	AFOTOBO	9	222 300	24 700
	SERVICE CIVIQUE	84	2 508 000	29 857
	ASSENGOU	40	307 800	7 695
	BELAKRO	4	17 100	4 275
	TOUNZUEBO	17	162 450	9 555
	AKAYAKRO			
	ASSENZE	22	171 000	7 772
	T O T A L	176	3 388 650	19 253
	TOTAL sans Service Civique	92	880 650	9 572

... / ...

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGE	Nombre de planteurs	Revenu net global en frs CFA	Revenu moyen par tête francs CFA
AUTOUR DU KAN (KANSI)	N'DEBO	16	111 150	6 946
	SOUAFOUEDAN	52	476 275	9 159
	SOUAFOUEKAN	16	142 500	8 906
	N'ZUEDA	6	27 650	4 608
	GAGOU	11	105 450	9 586
	NIAMBRUN	12	84 000	7 000
	ASSEKOUASSIKRO	8	37 050	4 631
	BINDO	30	299 250	9 975
	FITABRO	17	125 400	7 376
	KENEFOUE	5	45 600	9 120
	KONGOBO	14	99 750	7 125
	MELEBO	13	88 350	6 796
NINDO	4	31 350	7 837	
	T O T A L	204	1 673 775	8 204

... / ...

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGES	Nombre de planteurs	Revenu Net global en frs CFA	Revenu moyen par tête frsCFA
ROUTE DE MARABADIASSA	N'DORI. SAKASSOU	9	51 300	5 700
	ALATISSIBO	13	179 550	13 811
	KOUBEBOGAN	10	94 050	9 405
	MANGREKAN	14	102 000	7 285
	M'BABO	7	51 300	7 328
	OUAOUASSI	18	99 750	5 541
	SADUSSI	22	208 050	9 456
	SADURETTE	1	3 325	3 325
	SOLO	4	37 050	9 262
	DEMAKRO	11	57 000	5 182
	T O T A L	109	883 375	8 104

... / ...

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGES	Nombre de planteurs	Revenu net global en frs CFA	Revenu moyen par tête frsCFA
BEOUMI et ROUTE DE SAKASSO	DIACOHOU	1	4 475	4 475
	ASSEKRO	24	141 125	5 880
	BEOUMI	105	1 054 500	10 043
	KONGONOSSOU	25	122 550	4 902
	KONGOSSOU	3	14 250	4 750
	AKADJAFQUE	48	302 100	6 293
	KONSOU	19	105 450	5 550
	T O T A L	225	1 744 450	7 753
	Total sans Béoumi	120	689 950	5 750

... / ...

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGES	Nombre de planteurs	Revenu net global en frs CFA	Revenu moyen par tête francs CFA
ABOUAKRO	ANDO	5	46 350	9 270
	PALEBO	3	37 975	12 658
	ZEDEKAN	35	176 050	5 030
	ABOUAKRO	128	1 348 050	10 531
	AGBAYANSSI	7	30 325	4 332
	BONIKRO			
	DECRETA	15	139 650	9 310
	DIAMELANZUE	4	48 450	12 112
	GOYEREBO	7	76 950	10 992
	MANDANOU	19	199 500	10 500
	OUENGRE	8	49 275	6 159
	N'ZOU PRI	18	111 150	6 175
	KAABO	10	56 875	5 687
KEKRENDU	1	5 875	5 875	
	T O T A L	260	2 326 475	8 947

... / ...

CAMPAGNE COTONNIERE 1965 - 1966

SECTEUR	VILLAGES	Nombre de planteurs	Revenu net global en frs CFA	Revenu moyen par tête frsCFA
RIVE DROITE DU BANDAMA	AKENDE	2	14 250	7 125
	BOUREBO	43	390 450	9 080
	KOKOFLE	5	42 750	6 550
	KONDOROBO	4	48 450	12 112
	KOISSIKOIMEKRO	22	127 550	5 797
	KOUBEBOKAN	1	22 800	22 800
	KOYARABO	48	570 000	11 875
	ROUSSE	17	128 250	7 544
	TIENDIEKRO	9	43 125	4 791
	TOTOKRO	7	37 900	5 414
	KENDEKAN	14	94 850	6 775
	GROBONOU DAN	12	342 000	28 500
	AGBADU	23	484 500	21 065
	ASSEYAKRO	3	48 175	16 058
	BOYADKRO	15	324 900	21 660
FOUTOUNOU	32	339 150	10 596	
	T O T A L	257	3 059 100	11 903

... / ...